



**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET
DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE**



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail



SYSTÈME D'ALERTE PRÉCOCÉ

MANUEL DE PROCÉDURES NATIONALES DE GESTION DES RISQUES SUR LES APPROVISIONNEMENTS EN MÉDICAMENTS ESSENTIELS ET AUTRES PRODUITS DE SANTÉ STRATÉGIQUES



Agence Française de Développement



Le C2D, un partenariat au service du développement



	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

<p>Points de diffusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau central (gestionnaires et opérationnels) : DGS, DPML, DIIS, Nouvelle PSP-CI, Programmes nationaux de santé, EPN (CHU, INS), CNCAM, INHP, CNTS • Niveau déconcentré (gestionnaires et opérationnels) : Directions Régionales et Départementales de la santé, CHR, HG, ESPC • Partenaires du Ministère de la santé (Bailleurs et PMO) 	<p>Date de diffusion : (prévisionnelle)</p>
--	--

	Institutions	Visa	Date
Rédigé par	Le Service Appui au Secteur Pharmaceutique (ASP) du Programme National de développement de l'Activité Pharmaceutique (PNDAP)		
Vérifié par	La Commission Nationale pour la Coordination des Approvisionnements en Médicaments essentiels et intrants stratégiques (CNCAM)		
Approuvé par	La Direction de Coordination du Programme National de Développement de l'Activité Pharmaceutique (PNDAP)		

Date de mise en Vigueur

Suivi des modifications du document				
Date de dernière Mise à jour	Pages et paragraphes concernés	Logo Institution	Visa (Reviseur)	Visa approbateur

Date de retrait :

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018
		Révision :

Table des matières

PREFACE	4
REMERCIEMENTS.....	5
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	6
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	8
PRODUITS ET PROGRAMME RATTACHES DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT EN CÔTE D'IVOIRE.....	9
REFERENCES.....	10
CONTEXTE.....	11
PARTIE I : DESCRIPTION DU SAP	12
I. DEFINITION.....	13
II. OBJECTIFS.....	13
1. Objectif général.....	13
2. Objectifs spécifiques.....	13
III. RESULTATS ATTENDUS.....	14
IV. ORGANISATION DU SAP	14
1. Organe et structures du SAP.....	14
Tableau 1 : Tableau récapitulatif de la CNCAM-CI [1].....	16
2. Schéma du SAP	19
V. PLACE DU SAP DANS LE SIGL	20
PARTIE II : GESTION DES ALERTES SUR LES APPROVISIONNEMENTS	21
I. PROCEDURES SAP DES STRUCTURES DE DISTRIBUTION ET DE DISPENSATION.....	22
1. Etablissements sanitaires de premier contact (ESPC).....	23
2. Etablissements des Hôpitaux Généraux (HG).....	24
3. Directions Départementales de Santé et de l'Hygiène Publique (gestion de son propre stock).....	25
4. Centre Hospitalier Régional (CHR)	26
5. Centre Hospitalier Universitaire (CHU) et Instituts Nationaux de Santé (INS).....	27
II. PROCEDURES SAP DES STRUCTURES DE COORDINATION	28
1. Directions départementales de la santé et de l'Hygiène Publique (gestion du stock de son aire).....	29
2. Directions régionales de la santé et de l'Hygiène Publique	30
3. Secrétariat de la CNCAM-CI	31
4. Comité technique de la CNCAM-CI.....	32
5. CNCAM-CI.....	33
III. PROCEDURE DE LA PLATEFORME DES RESEAUX ET FAÏTIERES	34
PARTIE III : OUTILS ET INDICATEURS DU SYSTEME D'ALERTE PRECOCE	35
I. PRESENTATION DES OUTILS DE BASE DU SAP	36
1. Le Tableau de bord des stocks	36
2. La note de synthèse des risques sur les approvisionnements.....	36
3. La note de retro information sur les risques	36
II. INDICATEURS D'ALERTE PRECOCE	36
1. Mois de stock disponible (MSD).....	36
2. Point de commande d'urgence (PCU).....	36
3. Produits à risque de péremption	36
III. OUTILS SAP DES STRUCTURES DE DISTRIBUTION/DISPENSATION.....	36
1. Tableau de bord des stocks (ESPC) (Annexe 4)	37
2. Tableau de bord des stocks (HG, DDSHP1, CHR, CHU, INS) (Annexe 5).....	38
3. Outil de diagnostic des causes de risque de rupture, surstock et péremption (Annexe 6).....	39

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

IV. OUTILS SAP DES STRUCTURES DE COORDINATION.....	41
1. Tableau de suivi et de gestion des risques (DDSHP2) (Annexe 8).....	42
2. Tableau de suivi et de gestion des risques (DRSHP) (Annexe 9).....	43
3. Note de retro information des risques sur les approvisionnements (DDSHP2, DRSHP) (Annexe 10)	44
4. Rapport mensuel de suivi et de gestion des risques (DRSHP)	45
5. Tableau de suivi et de gestion des risques (Secrétariat de la CNCAM).....	46
6. Rapport mensuel de suivi et de gestion des risques (Secrétariat de la CNCAM)	47
7. Tableau de bord des stocks (Comités techniques)	48
8. Note de synthèse des risques sur les approvisionnements (Comités techniques)	49
9. Feuille de route de suivi des recommandations (Comités Techniques - CNCAM).....	52
10. Tableau de suivi et de gestion des risques (CNCAM)	53
11. Rapport mensuel de suivi et de gestion des risques (CNCAM)	54
V. OUTILS DE GESTION DES ALERTES DE LA PLATEFORME DES RESEAUX ET FAITIÈRE (Annexe 10)	55
1. Note des ruptures et des levées de rupture de la plateforme communautaire.....	55
ANNEXES	56
Annexe 1 : Guide pour la lecture des procédures du SAP.....	57
Annexe 2: Aide-mémoire du logigramme de la procédure nationale de gestion des alertes de la plateforme des réseaux et faitières	59
Annexe 3 : Définition des termes en logistique pharmaceutique.....	61
Annexe 4: Aide-mémoire de remplissage du tableau de bord des ESPC	62
Annexe 5 : Aide-mémoire de remplissage du tableau de bord des HG, DDS, CHR, CHU et INS.....	64
Annexe 6 : Aide-mémoire de remplissage de l'outil de diagnostic des causes du risque de rupture, surstock et péremption.....	66
Annexe 7 : Aide-mémoire de remplissage de la note de synthèse des risques sur les approvisionnements	68
Annexe 8 : Aide-mémoire de remplissage du tableau de suivi et de gestion des risques.....	70
Annexe 9 : Aide-mémoire de remplissage de la note de retro information des risques sur les approvisionnements	72
Annexe 10 : Aide-mémoire de remplissage de la note de synthèse des ruptures et de levées de rupture (Réseau communautaire).....	73
Annexe 11 : Liste Nominative des représentants des structures et services ayant participé à l'élaboration et à la validation du manuel SAP	74

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

PREFACE

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) intègre la notion de « Qualité des services » à l'ensemble de ses activités. Cet engagement à la qualité des services s'appuie sur des procédures dont l'élaboration et la mise en œuvre sont inclusives. *

Le secteur pharmaceutique en général, et celui des activités de gestion des approvisionnements du secteur public en particulier, est concerné avec l'animation d'un système d'alertes précoces (SAP). La finalité de ce SAP est d'assurer une disponibilité continue d'au moins 95% des médicaments et produits de santé à tous les niveaux de la pyramide sanitaire. En effet, la prévention des cas de ruptures, et la gestion des situations de surstock sont des pratiques à systématiser avec des procédures contextuelles pour en garantir l'efficacité.

Les procédures regroupées dans les présents manuels ont l'intérêt d'impliquer tant les professionnels que les bénéficiaires du système sanitaire. Elles indiquent à chacun la conduite à tenir et les délais d'action en cas de risques sur les stocks, à travers un ensemble de logigrammes sur les différents niveaux de la pyramide sanitaire.

Je félicite donc tous les acteurs qui ont contribué à son élaboration et je salue l'engagement, à nos côtés, des partenaires techniques et financiers du Ministère en charge de la santé, dont le soutien a été déterminant.

J'engage tous les animateurs et les bénéficiaires de la chaîne d'approvisionnement à en faire un bon usage.



Dr Raymonde GOUDOU COFFIE

Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

REMERCIEMENTS

Nous sommes très reconnaissants aux institutions et structures ci-dessous listées pour leur franche collaboration et leur apport déterminant à l'élaboration de ce Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements :

- Programme National de Développement de l'Activité Pharmaceutique (PNDAP)
- Commission Nationale pour la Coordination des Approvisionnements en Médicaments essentiels en Côte d'Ivoire (CNCAM-CI)
- Direction de la Pharmacie du Médicament et des Laboratoires (DPML)
- Direction de l'Informatique et de l'Information Sanitaire (DIIS)
- Direction de la Santé Communautaire (DSC)
- Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique (NPSP)
- Institut National d'Hygiène Publique (INHP)
- Programme National de Lutte contre le SIDA (PNLS)
- Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP)
- Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT)
- Programme National de la Santé de la Mère et de l'Enfant (PNSME)
- Programme Elargi de Vaccination (PEV)
- Programme National de Lutte contre les Hépatites Virales (PNLHV)
- Centre Hospitalier Universitaire de Cocody
- Centre Hospitalier Régional d'Agboville
- Centre Hospitalier Régional de Guiglo
- Direction Régionale de la Santé et de l'Hygiène Publique du Bélier
- Direction Régionale de la Santé et de l'Hygiène Publique du Tonkpi
- Direction Départementale de la Santé et de l'Hygiène Publique de Jacqueville
- Hôpital Général d'Issia
- Centre de Santé Urbain de Krindjabo
- Plateforme des réseaux et faitières de la Société Civile
- Agence Française de Développement (AFD)
- Expertise France
- USAID à travers le projet Integrated Health Supply Chain – Technical Assistance (IHSC-TA)

Que tous les participants à l'élaboration de ce manuel trouvent ici l'expression de notre sincère reconnaissance.

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AIRP (ex DPML)	Autorité Ivoirienne de Régulation Pharmaceutique
ARSIP	Alliance des Religieux pour la Santé Intégrale et la Promotion humaine
ASP	Appui au Secteur Pharmaceutique (<i>service du PNDAP</i>)
C2D/AFD	Contrat de Désendettement et de Développement/ Agence Française de Développement
CCL	Conseiller Communautaire Local
CHR	Centre Hospitalier Régional
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CMM	Consommation Moyenne Mensuelle
CNCAM-CI	Commission Nationale pour la Coordination des Approvisionnements en Médicaments essentiels en Côte d'Ivoire
COLTMR-CI	Collectif des Organisations de Lutte contre la Tuberculose et les Maladies Respiratoires de Côte d'Ivoire
COSCI	Collectif des ONG de lutte contre le SIDA en Côte d'Ivoire
CSE	Coordonnateur de la Surveillance Epidémiologique
CSR	Centre de Santé Rural
CSU	Centre de Santé Urbain
CT	Comité Technique
DAF	Direction des Affaires Financières
DCI	Dénomination Commune Internationale
DC-PEV	Direction de coordination du Programme Elargi de Vaccination
DC-PNDAP	Direction de coordination du Programme National de Développement de l'Activité Pharmaceutique
DC-PNLMM	Direction de coordination du Programme National de Lutte contre les Maladies Métaboliques
DC-PNLP	Direction de coordination du Programme National de Lutte contre le Paludisme
DC-PNLS	Direction de coordination du Programme National de Lutte contre le Sida
DC-PNLT	Direction de coordination du Programme National de Lutte contre la Tuberculose
DC-PNN	Direction de coordination du Programme National de Nutrition
DC-PNSME	Direction de coordination du Programme National de Santé de la Mère et de l'Enfant
DDSHP	Directions Départementales de la Santé et de l'Hygiène Publique
DDSHP 1	Pharmacie de la Direction Départementale de la Santé et de l'Hygiène Publique
DDSHP 2	Coordination de la Direction Départementale de la santé et de l'Hygiène Publique
DGS	Direction Générale de la Santé
DIIS	Direction de l'Informatique et de l'Information Sanitaire
DMH	Direction de la Médecine Hospitalière
DR	Dispensaire Rural
DRSHP	Direction Régionale de la Santé et de l'Hygiène Publique
DSC	Direction de la Santé Communautaire
e-SIGL	Système d'information électronique en gestion logistique
EPN	Etablissement Public National
ESPC	Etablissements Sanitaires de Premier Contact
FEMAJECI	Fédération des Mouvements et Associations de Jeunesse et d'Enfance de Côte d'Ivoire
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
FSU COM	Formation Sanitaire Urbaine à base communautaire
HG	Hôpital Général
IDE	Infirmier (ère) Diplômé (e) d'Etat

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

IHSC-TA	Travers Integrated Health Supply Chain – Technical Assistance
INHP	Institut National d'Hygiène Publique
INS	Instituts Nationaux de Santé
INSP	Institut National de Santé Publique
IPCI	Institut Pasteur de Côte d'Ivoire
MSHP	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
NPSP-CI	Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique de Côte d'Ivoire
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PARSSI	Projet d'Appui à la Redynamisation du Secteur de la Santé Ivoirien
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PCU	Point de Commande d'Urgence
PGP	Préparateur-Gestionnaire en Pharmacie
PNLCa	Programme National de Lutte contre le Cancer
PNLHV	Programme National de Lutte contre les Hépatites Virales
PNLMM	Programme National de Lutte contre les Maladies Métaboliques
PNLP	Programme National de Lutte contre le Paludisme
PNLS	Programme National de Lutte contre le SIDA
PNLT	Programme National de Lutte contre la Tuberculose
PNLUB	Programme National de Lutte contre l'Ulcère de Buruli
PNN	Programme National de Nutrition
PNPSBD	Programme National de Prévention de la Santé Bucco-Dentaire
PNS	Programme National de Santé
PNSCA	Plan National Stratégique de la Chaine d'Approvisionnement
PNSM	Programme National de la Santé Mentale
PNSME	Programme National de Santé de la Mère et de l'Enfant
PNSSU	Programme National de Santé Scolaire et Universitaire
PPI	Produits Pharmaceutiques Inutilisables
PMO	Partenaire de Mise en Œuvre
PPN	Politique Pharmaceutique Nationale
PTF	Partenaire Technique et Financier
PVVIH	Personne Vivant avec le VIH
REPMASCI	Réseau des Professionnels des Média, des Arts et des Sport engagés dans la lutte contre le SIDA en Côte d'Ivoire
RIJES	Réseau Ivoirien des Jeunes Engagés dans la lutte contre le SIDA
RIOF	Réseau Ivoirien des Organisations Féminines
RIP+	Réseau Ivoirien des Organisations de Personnes vivant avec le VIH
ROLPCI	Réseau des Organisations de Lutte contre le Paludisme en Côte d'Ivoire
ROPCCI	Réseau des Organisations de Population Clé de Côte d'Ivoire
SAP	Système d'Alerte Précoce
SMIT	Service des Maladies Infectieuses et Tropicales
SIGL	Système d'Information et de Gestion Logistique
SNIS	Système National d'Information Sanitaire
SWEDD	Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique dans le sahel
TDH	Terre des hommes Italia
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Liste des tableaux

N°	Titre	Page
Tableau 1	Tableau récapitulatif de la CNCAM-CI	16

Liste des figures

N°	Titre	Page
Figure 1	Organigramme de la Plateforme des réseaux et faîtières	18
Figure 2	Schéma du flux de l'information du SAP	19
Figure 3	Cycle de gestion pharmaceutique en Côte d'Ivoire	20

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

PRODUITS ET PROGRAMME RATTACHES DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT EN CÔTE D'IVOIRE

Produits

Antipaludiques et intrants
 Antirétroviraux et intrants
 Produits de santé de la reproduction
 Antituberculeux et intrants
 Médicaments essentiels de la Gratuité Ciblée
 Médicaments essentiels recouvrables
 Intrants de prise en charge de la Malnutrition
 Vaccins et intrants
 Produits sanguins
 Médicaments et intrants de prise en charge des maladies métaboliques
 Médicaments et intrants de la prise en charge de l'Ulcère de Buruli
 Médicament et intrants de la prise en charge bucco-dentaire
 Médicaments de la prise en charge des cancers
 Médicaments de la prise en charge de la santé mentale

Programme

PNL P
 PNL S
 PNL ME
 PNL T
 GTC
 REC
 PNL
 PEV
 CNTS
 PNL MM
 PNL UB
 PNL PSBD
 PNL Ca
 PNL SM

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	<u>Code</u> : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	<u>Version</u> : 01/2018 <u>Révision</u> :

REFERENCES

1. *Loi n° 2017-541 du 3 Août 2017 relative à la régulation du secteur pharmaceutique*
2. *Etude sur la prévention et la gestion de PPI en Côte d'Ivoire. Septembre – Novembre 2017*
3. *UNITED NATIONS, 2006. – Global survey of early warning system, United Nations, Genève]*
4. *Arrêté n°134/MSLS/CAB du 20 mars 2015 portant création, composition, attributions et organisation de la Commission Nationale pour la Coordination des Approvisionnements en Médicaments essentiels et produits de santé stratégiques en Côte d'Ivoire, en abrégé CNCAM-CI*
5. *Statut de la Plateforme des Réseaux et Faîtières*
6. *Statut et Règlement Intérieur de la plateforme des réseaux et faîtières. 29 Avril 2016*
7. *Manuel de procédure du Système Intégré de Gestion Logistique des produits de santé en Côte d'Ivoire, décembre 2017*

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018
		Révision :

CONTEXTE

Le présent document réalisé par le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) avec l'appui technique des acteurs du système sanitaire et de ses partenaires constitue la 1^{ère} version sur les procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques dans la mise en place d'un système d'alerte précoce (SAP).

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National Stratégique de la Chaîne d'Approvisionnement (PNSCA 2016-2020), plusieurs actions ont été entreprises en vue d'assurer la disponibilité continue des médicaments essentiels et autres produits de santé de qualité à tous les niveaux de la pyramide sanitaire. Ce sont notamment : (i) la réforme de la centrale d'achat en médicaments du secteur public avec la création depuis 2014 de la Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique de Côte d'Ivoire (NPSP-CI) afin de lui permettre de disposer d'une plus grande autonomie financière et de gestion, (ii) la création depuis 2015 de la Commission Nationale pour la Coordination des Approvisionnements en Médicaments essentiels et produits de santé stratégiques en Côte d'Ivoire (CNCAM-CI) qui est chargé de coordonner les approvisionnements et d'assurer le suivi des activités liées à la gestion logistique des Médicaments essentiels et produits de santé stratégiques, (iii) la création en 2017 de l'Agence Ivoirienne de Régulation Pharmaceutique (AIRP) [1] qui a pour mission de garantir, de la conception à leur utilisation, la qualité, la sécurité et l'efficacité des médicaments.

Cependant, la disponibilité effective du médicament dans les hôpitaux pour les malades reste encore une problématique d'actualité.

La survenue des ruptures et des péremptions de produits pharmaceutiques a des conséquences graves sur le système de santé (arrêt de traitement, survenue de résistance, décès des patients, coût élevé de la destruction des produits pharmaceutiques inutilisables (PPI)). Ainsi, afin de prévenir et de limiter les ruptures récurrentes de médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques utilisés dans la prise en charge des pathologies prioritaires en Côte d'Ivoire (anti rétroviraux, antipaludiques, antituberculeux, produits santé de la reproduction,...), et de ramener le taux de PPI au taux requis (<1%) [2] le MSHP a décidé de mettre en place à travers le Programme National de Développement de l'Activité Pharmaceutique (PNDAP) un ensemble de procédures de gestion de risques sur les approvisionnements à tous les niveaux de la pyramide sanitaire dénommé **Système d'Alerte Précoce (SAP)**.

Il constitue un outil permettant de surveiller la disponibilité des produits de santé dans les établissements sanitaires et organes du système sanitaire afin d'anticiper les ruptures, les surstocks et les péremptions à travers une réponse coordonnée, appropriée et efficace, impliquant les différents acteurs de la pyramide sanitaire de la chaîne d'approvisionnement y compris les communautaires.

Ce système fait intervenir plusieurs organes et structures du MSHP à savoir les comités de médicaments au sein des établissements sanitaires publics, les Directions Départementales, les Directions Régionales, les Comités Techniques de gestion logistique des médicaments, la CNCAM, ainsi que la plateforme des réseaux et faitières de la société civile et les différents partenaires techniques du MSHP.

Dans le processus de mise en œuvre du SAP, un manuel de procédures nationales de gestion de risques sur les approvisionnements en médicaments essentiels et autres produits de santé a été élaboré.

Ce document, après un descriptif du système d'alerte précoce, présente les procédures et outils de la gestion des alertes sur les approvisionnements à tous les niveaux de la pyramide sanitaire.

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	<u>Code</u> : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	<u>Version</u> : 01/2018 <u>Révision</u> :

PARTIE I : DESCRIPTION DU SAP

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

I. DEFINITION

Les systèmes d'alerte précoce se définissent comme des outils complexes de réduction des risques de catastrophe. Leur performance est avérée s'ils génèrent une réponse appropriée au sein de la population exposée, c'est-à-dire une réaction opportune qui permet de mettre les personnes en danger hors de celui-ci. **[3]**

Il s'agit d'un ensemble d'éléments interagissant entre eux selon des règles ou principes afin d'anticiper, prévenir et apporter une réponse coordonnée, appropriée et efficace à un évènement donné.

Dans le cas de la chaîne d'approvisionnement en Côte d'Ivoire, le système d'alerte précoce (SAP) est un ensemble de procédures qui alerte sur les risques en matière d'approvisionnement des médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques à tous les niveaux de la pyramide sanitaire

Ces risques sont : i) les ruptures de stocks, ii) les surstocks et iii) les péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques utilisés dans la prise en charge des pathologies prioritaires en Côte d'Ivoire (anti rétroviraux, antipaludiques, antituberculeux, produits de santé de la reproduction, ...).

⊗ Qui dit « **alerte** » dit:

- **Surveillance de la disponibilité** des produits de santé pour **anticiper, prévenir les ruptures, les surstocks et les péremptions** ;
- **Réponse coordonnée, appropriée et efficace.**

Le SAP permet l'harmonisation des bonnes pratiques dans la gestion des risques liés aux approvisionnements en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques et la mise en œuvre d'une coordination efficace de réponse face aux risques de ruptures¹ de stocks et surstocks au niveau central et décentralisé.

Il permet également au pays de communiquer sur les données logistiques actualisées et les besoins en approvisionnement aux parties prenantes nationales, sous régionales et internationales.

II. OBJECTIFS

1. Objectif général

Le présent système a pour objectif principal de prévenir et/ou de limiter les ruptures de stocks, les surstocks et les péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques.

2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques à atteindre dans le cadre de ce système sont les suivants :

¹ Le risque de rupture fait référence à l'atteinte du Point de Commande Urgence

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

- **Evaluer** régulièrement les états de stocks des médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques utilisés dans la prise en charge des pathologies prioritaires en Côte d'Ivoire (VIH sida, paludisme, tuberculose, santé de la reproduction, ...)
- **Harmoniser** les bonnes pratiques dans la gestion des risques liés aux approvisionnements ;
- **Réduire** les risques potentiels de rupture de stocks, de surstock et de péremption des médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques
- **Mettre en œuvre** une coordination efficace de réponse aux ruptures de stocks, aux surstocks et aux péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques ;
- **Partager et permettre l'utilisation** des informations sur la gestion des produits pharmaceutiques pour la prise de décision au niveau départemental, régional et national.

III. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de ce SAP sont :

- L'harmonisation des bonnes pratiques de gestion des médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques ;
- La réduction voire la suppression des ruptures de stocks, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques ;
- La coordination efficace des réponses aux ruptures de stocks, surstocks et risques de péremption en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques, à tous les niveaux de la pyramide sanitaire ;
- La coordination efficace entre les différents systèmes d'information intervenant dans la pyramide sanitaire ;
- La diffusion de l'information sur la gestion des médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques à tous les niveaux de prise de décision.

IV. ORGANISATION DU SAP

1. Organe et structures du SAP

➤ Organe du SAP

L'organe de gestion du SAP est :

La Commission Nationale pour la Coordination de la chaîne d'Approvisionnement des Médicaments essentiels et produits de santé stratégiques (CNCAM-CI) [4].

La CNCAM-CI est chargée : (i) de coordonner les approvisionnements, et (ii) d'assurer le suivi des activités liées à la gestion logistique des médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques utilisés pour le diagnostic, la prévention et la prise en charge des pathologies cibles en Côte d'Ivoire. Elle se trouve au niveau central et constitue l'organe de dernier recours.

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	<u>Code</u> : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	<u>Version</u> : 01/2018 <u>Révision</u> :

La présidence de la CNCAM-CI est assurée par la DGS. Le secrétariat administratif et technique est assuré respectivement par la direction en charge de la régulation pharmaceutique et le PNDAP.

Elle diffuse au cabinet MSHP les informations logistiques sur le médicament ainsi que les mesures prises.

La CNCAM-CI coordonne les activités des comités techniques de gestion logistique des médicaments essentiels qui sont au nombre de cinq (05) :

- le Comité Technique de gestion logistique des médicaments et produits de santé stratégiques de lutte contre le VIH/sida, les hépatites virales et la tuberculose ;
- le Comité Technique de gestion logistique des médicaments et produits de santé stratégiques de lutte contre le paludisme ;
- le Comité Technique de gestion logistique des médicaments et produits de santé stratégiques de la santé de la mère et de l'enfant, de la santé de la reproduction et de la planification familiale ;
- le Comité Technique de gestion logistique des vaccins et produits de santé pour la vaccination ;
- le Comité Technique de gestion logistique des autres médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques.

Ils sont chargés de:

- ✓ La quantification des médicaments (*estimation des besoins, plan d'approvisionnement*)
- ✓ L'animation du système d'alerte précoce (*gestion des risques liés aux alertes générées sur les approvisionnements des médicaments*)
- ✓ Du Suivi évaluation de la logistique pharmaceutique (*études d'évaluation, analyse critique de la gestion logistique*)

Ils analysent tous les trois mois les données logistiques au niveau central et périphérique et estiment les risques de tensions de stocks éventuels en vue d'apporter une réponse appropriée.

Les activités desdits comités techniques sont coordonnées par la Commission nationale.

Chaque comité technique est présidé par la direction en charge de la régulation pharmaceutique et son secrétariat est assuré par les programmes concernés assisté de la Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique.

Chaque trimestre, les secrétariats des Comités Techniques sont réunis sur convocation de la Direction en charge de la pharmacie pour une analyse des tableaux de bord et des notes de synthèse produits dans le cadre du système d'alerte précoce.

Les rapports trimestriels des comités techniques sont élaborés par le secrétariat dudit comité sous la responsabilité de la présidence et transmis au secrétariat de la commission nationale.

Le Secrétariat de la CNCAM est chargé de faire le suivi et la gestion quotidienne des alertes en matière de risques sur les approvisionnements des médicaments, sur les alertes en matière des approvisionnements



Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques

Tableau 1 : Tableau récapitulatif de la CNCAM-CI

Commission Nationale pour la Coordination des Approvisionnements en Médicaments essentiels et produits de santé stratégiques en Côte d'Ivoire (CNCAM-CI)

MISSION	ORGANISATION	COMPOSITION	FONCTIONNEMENT
<p>La CNCAM-CI est chargée :</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) de coordonner les approvisionnements et (ii) d'assurer le suivi des activités liées à la gestion logistique des médicaments essentiels et produits de santé stratégiques utilisés pour le diagnostic, la prévention et la prise en charge des pathologies en Côte d'Ivoire. 	<p>La CNCAM-CI comprend cinq (05) Comités Techniques qui sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Comité technique de gestion logistique des médicaments et produits de santé stratégiques de lutte contre le VIH/sida, les hépatites virales et la tuberculose ✓ Comité technique de gestion logistique des médicaments et produits de santé stratégiques de lutte contre le paludisme ✓ Comité technique de gestion logistique des médicaments et produits de santé stratégiques de la santé de la mère et de l'enfant, de la santé de la reproduction et de la planification familiale ✓ Comité technique de gestion logistique des vaccins et produits de santé stratégiques pour la vaccination ✓ Comité technique de gestion logistique des autres médicaments essentiels et produits de santé stratégiques <p>Les comités techniques de la CNCAM-CI sont chargés de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La Quantification des médicaments (<i>estimation des besoins, plan d'approvisionnement</i>) ✓ L'animation du système d'alerte précoce (<i>gestion des risques liés aux alertes générées sur les approvisionnements des médicaments</i>) ✓ Le Suivi évaluation de la logistique pharmaceutique (<i>études d'évaluation, analyse critique de la gestion logistique</i>) 	<p>CNCAM-CI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présidence : DGS • <u>Secrétariat</u> : Direction en charge de la pharmacie • <u>Membres</u> : <ul style="list-style-type: none"> - MSHP : Directions centrales et décentralisées (DR, DD) du Ministère de la santé et de l'Hygiène Publique - Ministères partenaires : Ministères de l'économie et des finances, du commerce, de l'industrie et des mines,... - Partenaires nationaux et internationaux - Ordres professionnels de santé - Association des patients <p>Comités techniques (05):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présidence : Direction en charge de la pharmacie • Secrétariat : PNS concerné(s) / NPSP-CI - CT (VIH/sida, <u>hépatites</u> virales et tuberculose) : PNLS, PNLHV, PNLT. - CT (paludisme) : PNL P - CT (mère, enfant, santé de la reproduction et planification familiale) : PNSME, PNN, PNSSU, - CT (vaccins) : PEV, INHP - CT autres médicaments essentiels • Membres : <ul style="list-style-type: none"> - Communs aux 05 comités : (DAF santé, LN SP, DIIS, DSCMP, PNDAP, représentants partenaires) - Spécifiques en fonction du comité technique (exemple : SMIT pour le comité de gestion des produits liés au VIH), etc 	<p>CNCAM-CI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre semestrielle en session ordinaire - Travaux préparés par les comités techniques - Délibération sur les résultats des travaux des comités techniques - Rapports semestriels de la CNCAM-CI élaborés par le secrétariat et transmis par la DGS au Ministre en charge de la santé - Recours aux cadres de coordination des partenaires et aux initiatives internationales <p>Comités techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre trimestrielle en session ordinaire pour chaque comité technique - Travaux préparés par le secrétariat - Rapports trimestriels élaborés par le secrétariat et transmis au secrétariat de la CNCAM-CI - Chaque trimestre, les secrétariats des Comités Techniques de la CNCAM-CI sont réunis sur convocation de la Direction en charge de la pharmacie pour une analyse des tableaux de bord et des notes de synthèse produits dans le cadre du système d'alerte précoce.

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

➤ Les structures du SAP

Plusieurs structures interviennent dans la mise en œuvre du SAP.

- **Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) et ses démembrements**
 - ✓ Le Cabinet du MSHP
 - ✓ La Direction Générale de la Santé
 - ✓ Les Directions Centrales
 - ✓ Les Directions de Coordination des Programmes Nationaux de Santé
 - ✓ Les Etablissements Publics Nationaux (EPN) : Centres Hospitaliers Universitaires (CHU), Instituts Nationaux spécialisés (INS) ;
 - ✓ Les Directions Régionales de la santé et de l'Hygiène Publique / les Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) ;
 - ✓ Les Directions Départementales de la Santé et de l'Hygiène Publique avec son réseau d'établissements sanitaires de 1^{er} contact (ESPC) et les Hôpitaux Généraux (HG) ;
- **La Centrale d'achat des médicaments et produits de santé stratégiques** : Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique (NPSP-CI)
- **Les partenaires (PTF, PMO)** apportant leur appui technique et financier au système dans la réponse à donner face aux risques liés aux approvisionnements
- **La Plateforme des Réseaux et Fautières de la Société Civile [5 ; 6]**: Cette plateforme sert à la coordination entre les principaux acteurs communautaires et participe à la prise de décision pour l'amélioration de la prise en charge des patients affectés et infectés par les 3 pandémies (VIH/SIDA ; Tuberculose et Paludisme) Elle constitue un moyen supplémentaire de déceler, enclencher et résoudre les éventuels risques pouvant survenir dans la gestion des médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques Elle assure aussi le plaidoyer en vue d'influencer les politiques afin d'assurer la disponibilité des médicaments et intrants. La plateforme regroupe à ce jour 10 réseaux et faitières qui sont :
 - L'**ARSIP**, chargé des questions liées à la lutte contre le sida en milieu religieux et carcéral.
 - Le **COLTMR-CI**, chargé de la lutte contre la coïnfection VIH et tuberculose.
 - Le **COSCI**, chargé de mener la réflexion pour proposer toutes les stratégies idoines dans le cadre d'une action de plaidoyer.
 - La **FEMAJECI**, chargé de la santé sexuelle et reproductive des jeunes et de la mobilisation communautaire des jeunes face au VIH.
 - Le **REPMASCI**, chargé de la promotion des services, de l'information et des médias.

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

- Le **RIJES**, chargé de la lutte contre le sida en milieu jeunes et les questions des droits des enfants.
- Le **RIOF**, chargé des questions du genre et VIH.
- Le **RIP+**, chargé des questions liées à la lutte contre la stigmatisation et la discrimination des PVVIH, des soins et soutiens aux PVVIH.
- Le **ROLPCI**, chargé de la lutte contre le paludisme.
- Le **ROPCCI**, chargé de la lutte contre le sida parmi les populations clés.

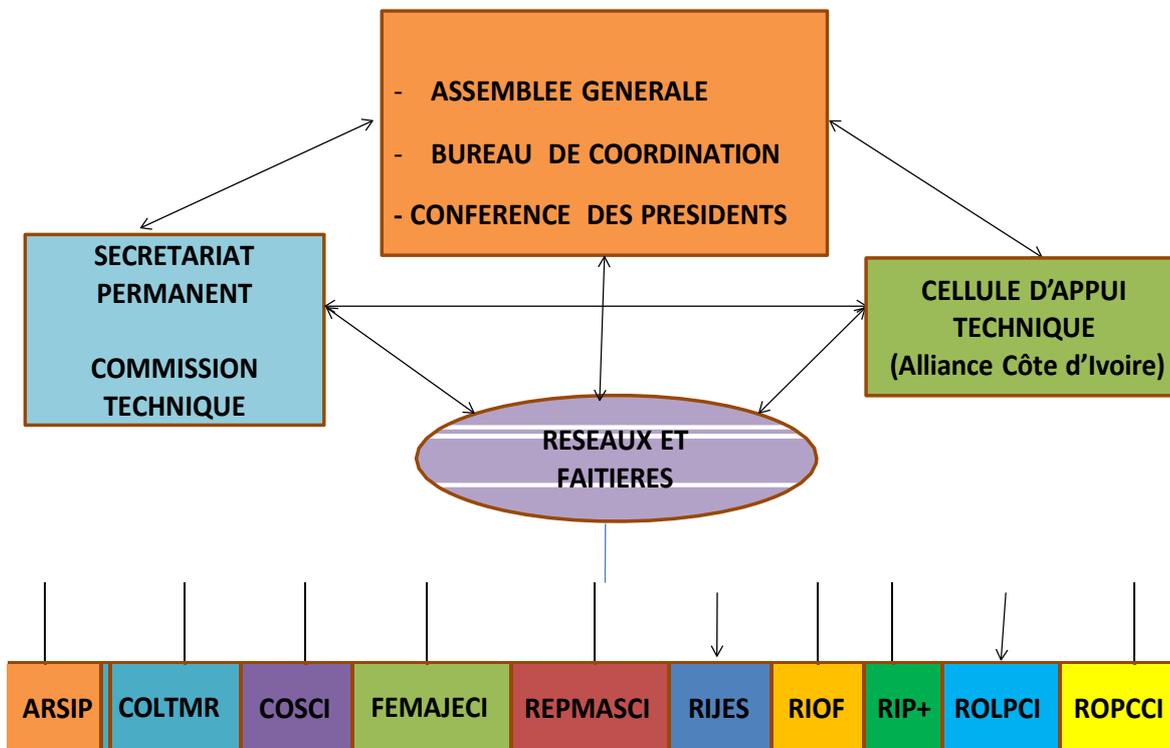


Figure 1 : Organigramme de la plateforme des réseaux et faïtières

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

2. Schéma du SAP

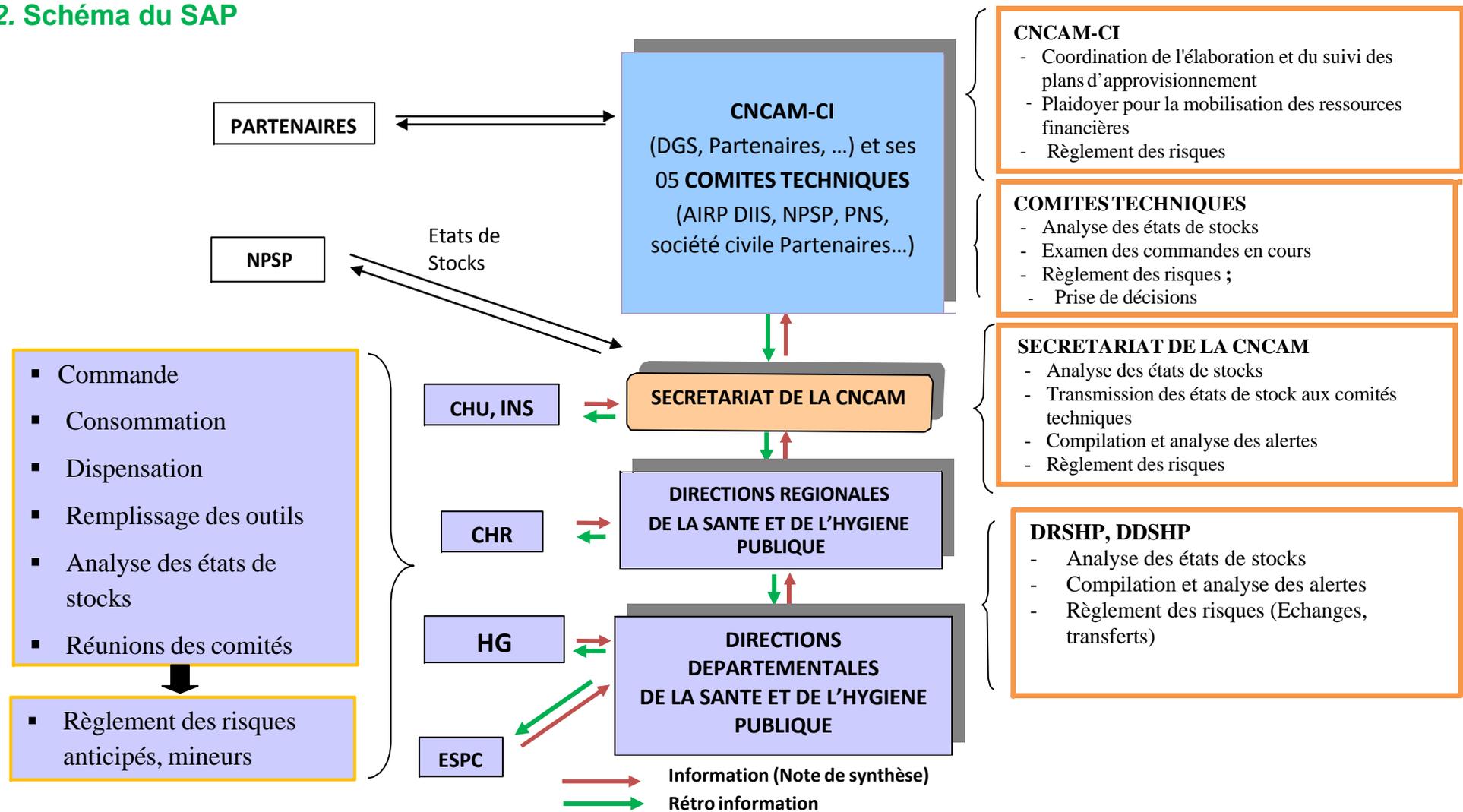


Figure 2 : Schéma du Flux d'information du SAP



V. PLACE DU SAP DANS LE SIGL

En Côte d'Ivoire, il existe un Système National d'Information Sanitaire (SNIS). L'une des composantes de ce système est le Système d'Information en Gestion Logistique (SIGL).

Partie intégrante de ce SIGL, le SAP est le dispositif de maîtrise des risques liés à la chaîne d'approvisionnement. Ce dispositif de maîtrise des risques comprend des procédures. Ces procédures s'appuient sur des indicateurs calculés à partir des données essentielles (SDU, CMM, pertes/ajustements) définies dans le SIGL.

CYCLE DE GESTION PHARMACEUTIQUE

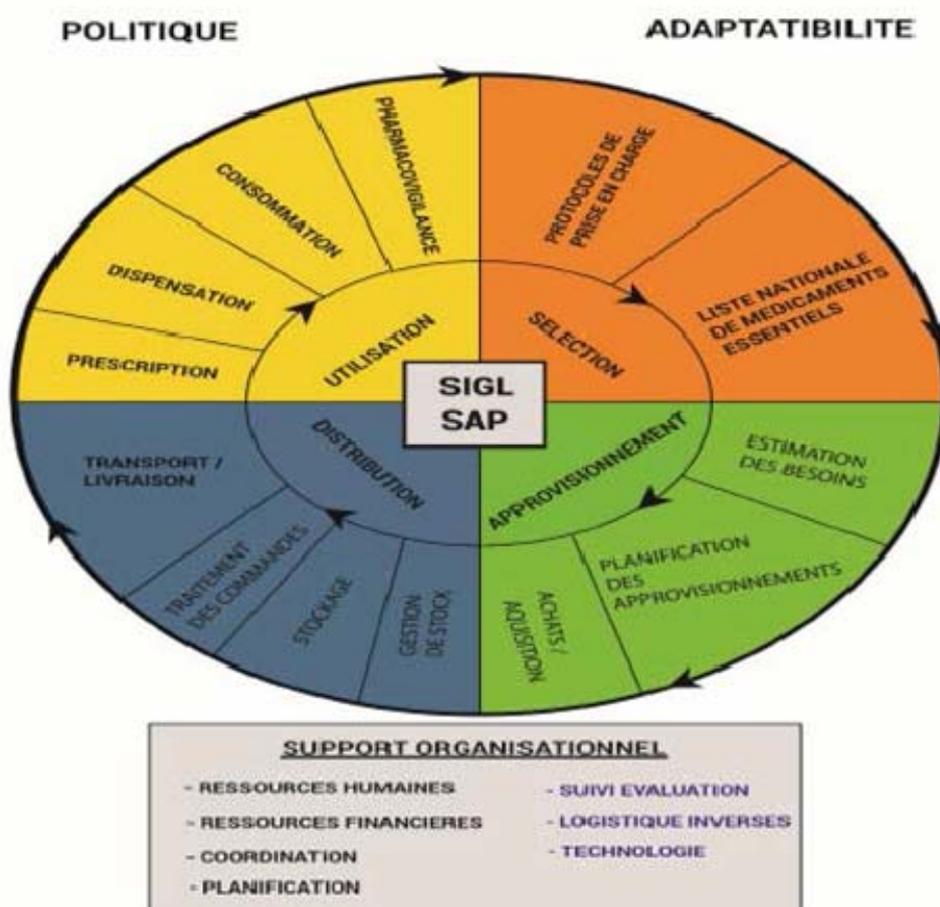


Figure 3 : Cycle de gestion pharmaceutique en Côte d'Ivoire [7]

La gestion de stock des produits se fait à l'aide d'outils² permettant d'obtenir les données essentielles (SDU, CMM, les pertes). Ces données sont indispensables au calcul du MSD qui définit le statut du stock et constitue le point de départ du processus de SAP.

En plus des outils de gestion de stock, il existe une application eSIGL. Cette application permet aux gestionnaires de transmettre mensuellement les données essentielles sur les produits mais aussi de passer la commande au niveau de la centrale d'achat.

² Se référer au Manuel du SIGL intégré



Système d'Alerte Précoce (SAP)

Code : MP-SAP/001-CI

Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques

Version : 01/2018

Révision :

PARTIE II : GESTION DES ALERTES SUR LES APPROVISIONNEMENTS

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

Cette partie décrit les différentes procédures du Système d'Alerte Précoce à mettre en œuvre à chaque niveau de la pyramide sanitaire.

Dans le SAP, les structures ont été classifiées en fonction de la dispensation et de la distribution d'une part et d'autre part en fonction de la coordination.

Cependant, il existe un système d'alerte au niveau de la communauté (Plateforme des réseaux et faîtières). Il consiste à alerter les acteurs du système sanitaire en cas de rupture avérée.

NB :

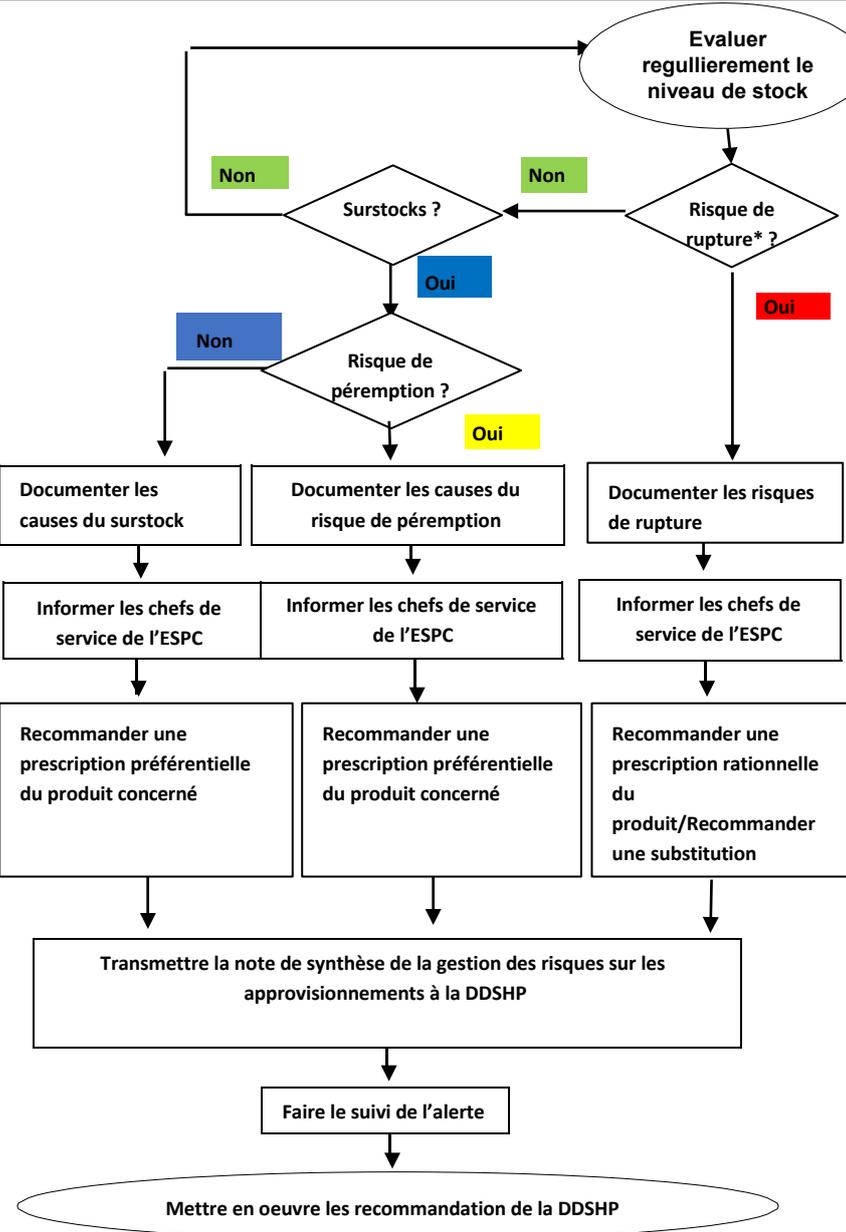
- Le risque de rupture fait référence à l'atteinte du Point de Commande d'Urgence
- Le risque de péremption fait référence à tout niveau de stock supérieur au niveau de stock Maximum
- Les risques de surstocks sont représentés en Bleu
- Les risques de rupture en rouge
- Les risques de surstocks avec risque de péremption en Jaune
- Le « Pas de risque = bon » est représenté par la couleur verte

I. PROCEDURES SAP DES STRUCTURES DE DISTRIBUTION ET DE DISPENSATION

On retrouve au niveau de la distribution/dispensation, les procédures des :

- ✓ Etablissements Sanitaires de Premier Contact (ESPC) ;
- ✓ Hôpitaux Généraux (HG) ;
- ✓ Pharmacies des Directions Départementales de la Santé et de l'Hygiène Publiques (DDSHP1) ;
- ✓ Centre Hospitalier Régional (CHR) ;
- ✓ Centre Hospitalier Universitaire/Institut National Spécialisé (CHU/INS)

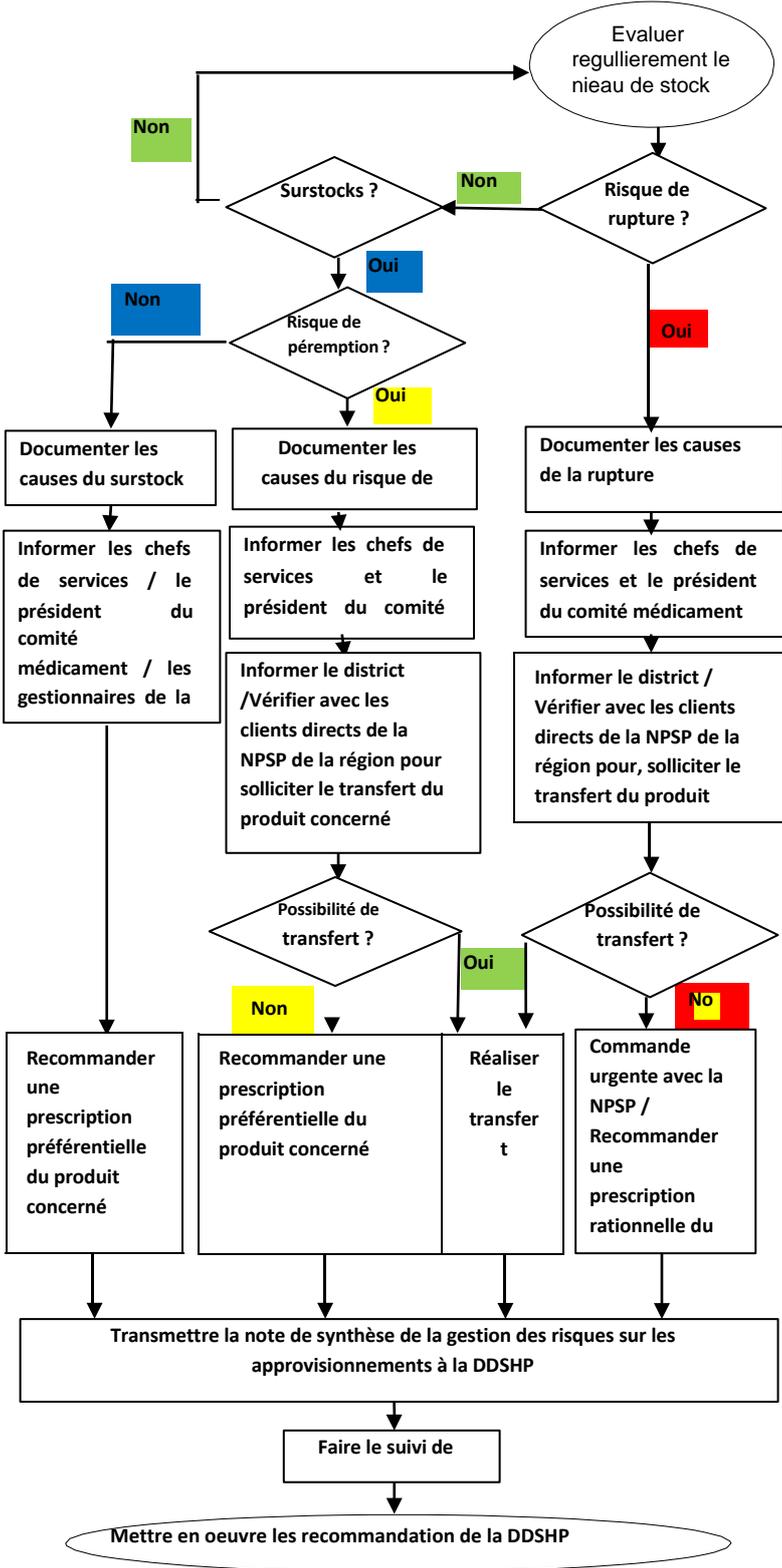
1. Etablissements Sanitaires de Premier Contact (ESPC)

	Système d'Alerte Précoce (SAP)		Code : SAP/001-CI	
	Procédures nationales de gestion des alertes du Système d'Alerte Précoce (SAP) sur les approvisionnements en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques au sein des Etablissements Sanitaires de Premier Contact (ESPC)		Version : 01/2018 Révision :	
Rédigé le : Décembre 2017 Par : Service ASP	Vérifié le : 18 Janvier 2018 Par : ST -CNCAM	Approuvé le : 29 Mars 2018 Par : DC- PNDAP		
Pourquoi ?	La présente procédure a pour objet de décrire les actions à mener afin de prévenir et limiter les ruptures, les surstocks et les péremptions en médicaments et produits de santé stratégiques au sein des ESPC			
Par qui ?	Gestionnaires du service pharmacie			
Avec quoi ?	Quoi ?	Comment ?	A quel moment ?	
Tableau de bord des stocks (ESPC)/ Fiches de stock		Renseigner le tableau de bord des stocks : Calculer les indicateurs logistiques (CMM, SDU, MSD). Faire l'inventaire du produit ; Traduire en MSD selon la CMM; Comparer avec le point de commande d'urgence PCU (Surstock, Rupture, Péremption Renseigner la note de synthèse des risques sur les approvisionnements en cas d'alertes identifiées. (la détermination des causes du risque se fera à partir de l'outil de diagnostic des causes de rupture et surstock)	Chaque fin de mois ou chaque fois que l'on constate qu'un produit a une consommation irrégulière	
Note de synthèse des risques sur les approvisionnements (ESPC) Outil de diagnostic des causes de rupture et surstock				
Note de synthèse des risques sur les approvisionnements				Immédiatement
Note de service				
Note de synthèse des risques sur les approvisionnements			Transmettre la Note de synthèse des risques sur les approvisionnements préalablement validés par le responsable sous plis et/ou par mail	48 heures
Téléphone de service de l'ESPC ou téléphone cellulaire Messagerie électronique			Appel / e-Mail	48 heures

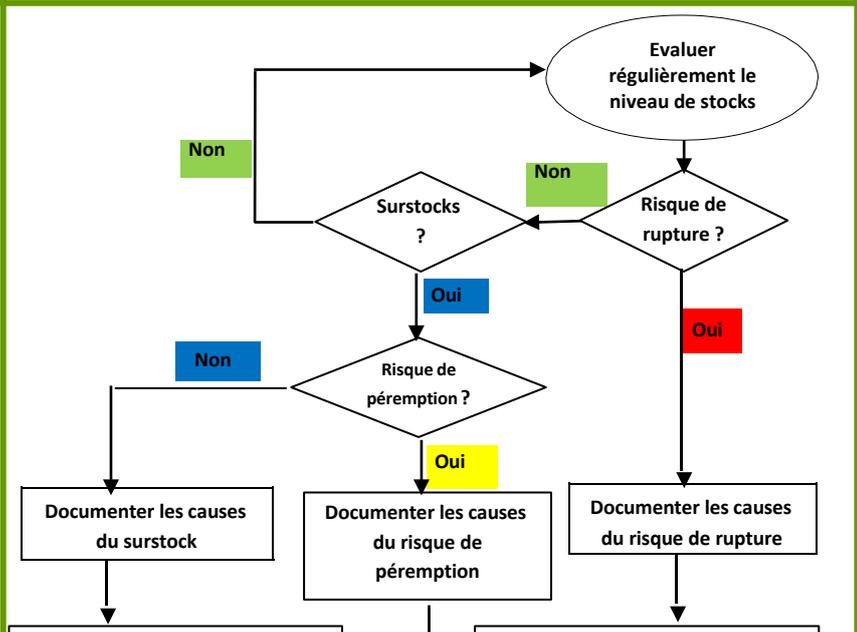
* le risque de rupture fait référence à l'atteinte du Point de Commande d'Urgence

** le risque de péremption fait référence à tout niveau de stock supérieur au niveau de stock maximum

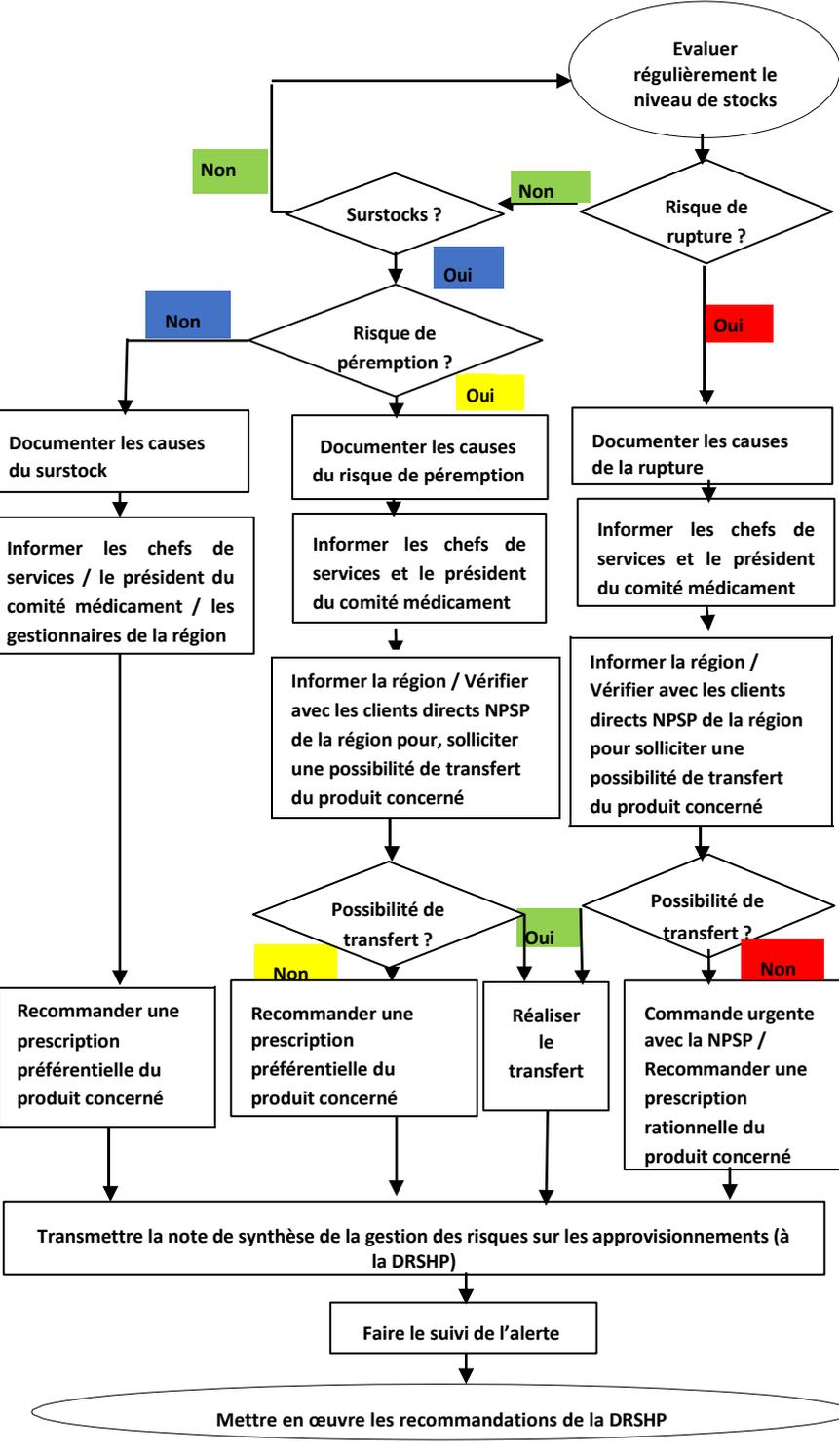
2. Hôpitaux Généraux (HG)

	<p align="center">Système d'Alerte Précoce (SAP)</p>		<p>Code : SAP/002-CI</p> <p>Version : 01/2018</p> <p>Révision :</p>	
<p align="center">Procédures nationales de gestion des alertes du Système d'Alerte Précoce (SAP) sur les approvisionnements en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques au sein des Hôpitaux Généraux (HG)</p>				
<p>Rédigé le : Décembre 2017 Par : Service ASP</p>	<p>Vérifié le : 18 Janvier 2018 Par : ST -CNCAM</p>	<p>Approuvé le : 29 Mars 2018 Par : DC- PNDAP</p>		
<p>Pourquoi ?</p>	<p>La présente procédure a pour objet de décrire les actions à mener afin de prévenir et limiter les ruptures, les surstocks et les péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques au niveau des HG.</p>			
<p>Par qui ?</p>	<p>Gestionnaires du service pharmacie (Chef de service pharmacie, Pharmaciens adjoints ; Ingénieurs des techniques sanitaires, Préparateurs et gestionnaires en pharmacie)</p>			
<p>Avec quoi ?</p>	<p align="center">Quoi ?</p>		<p>Comment ?</p>	<p>A quel moment ?</p>
<p>Tableau de bord des stocks (HG) / Fiches de stock</p> <p>Note de synthèse des risques sur les approvisionnements Outils de diagnostic des causes de rupture et surstock</p> <p>Note de synthèse des risques sur les approvisionnements</p> <p>Note de service</p> <p>Téléphone fixe de service ou cellulaire</p> <p>Note de synthèse des risques sur les approvisionnements</p> <p>Note de service</p> <p>Note de synthèse des risques sur les approvisionnements</p> <p>Téléphone</p>			<p>Renseigner le tableau de bord des stocks : Calculer les indicateurs logistiques (CMM, SDU, MSD). Faire l'inventaire du produit ; Traduire en MSD selon la CMM ; Comparer avec les paramètres du SIGL de votre niveau et le point de commande d'urgence PCU (Surstock, Rupture, Péremption). Renseigner la note de synthèse des risques sur les approvisionnements en cas d'alertes identifiées. (La détermination des causes du risque se fera à partir de l'outil de diagnostic des causes de rupture et surstock)</p> <p>Le moyen de transfert sera fourni par le District</p> <p>Transmettre la Note de synthèse des risques sur les approvisionnements préalablement validés par le responsable sous plis et/ou par mail</p> <p>Téléphone</p>	<p><u>Chaque fin de mois ou chaque fois que l'on constate qu'un produit a une consommation irrégulière</u></p> <p>Immédiatement</p> <p>Immédiatement</p> <p>48 Heures</p> <p>48 Heures</p>

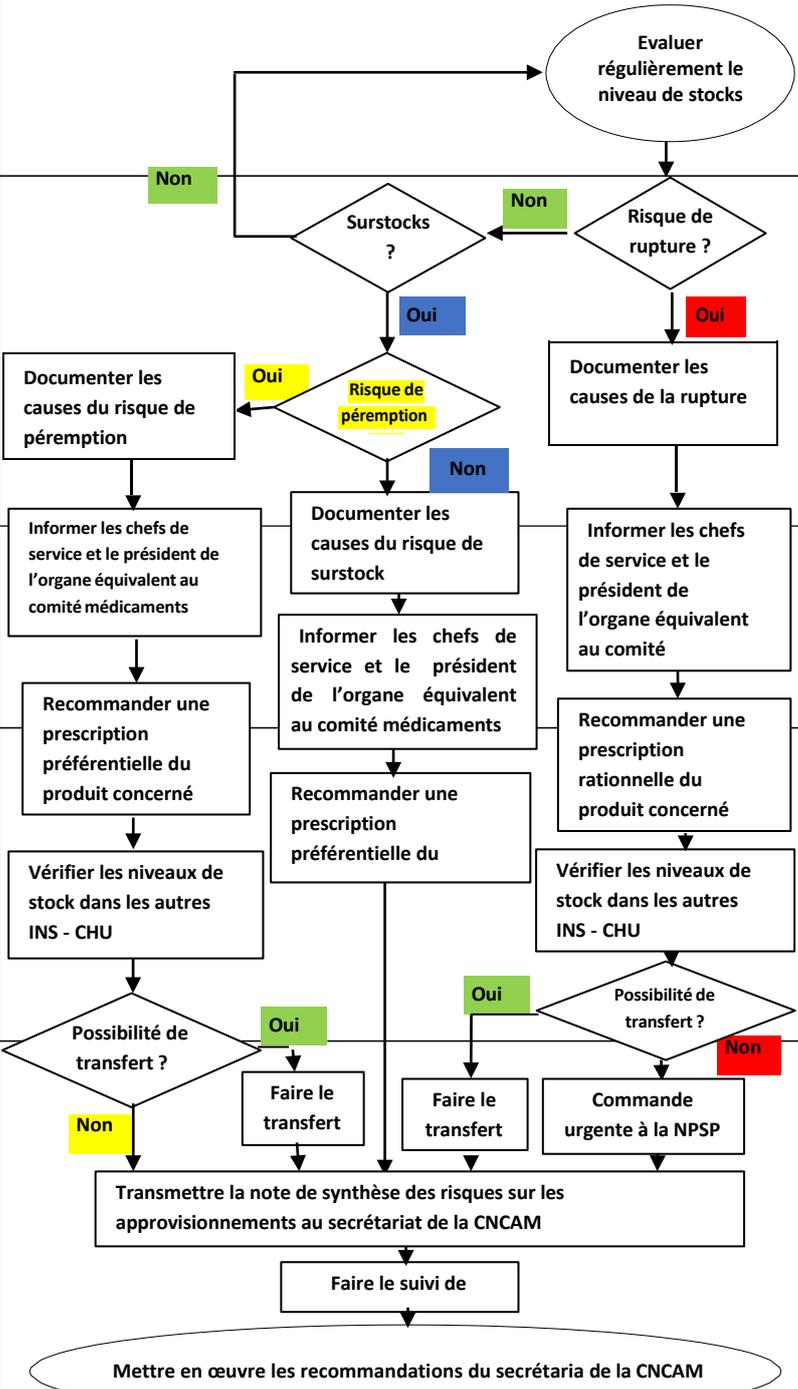
3. Directions Départementales de Santé et de l'Hygiène Publique (gestion de son propre stock)

	Système d'Alerte Précoce (SAP)		Code : SAP/003-CI Version : 01/2018 Révision :	
Procédures nationales de gestion des alertes du Système d'Alerte Précoce (SAP) sur les approvisionnements en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques au sein des pharmacies des Directions Départementales de Santé et de l'Hygiène Publique (DDSHP1)				
Rédigé le : Décembre 2017 Par : Service ASP	Vérifié le : 18 Janvier 2018 Par : ST -CNCAM	Approuvé le : 29 Mars 2018 Par : DC- PNDAP		
Pourquoi ?	La présente procédure a pour objet de décrire les actions à mener afin de prévenir et limiter les ruptures, les surstocks et les péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques au niveau de la pharmacie du District (DDSHP1).			
Par qui ?	Gestionnaires du service pharmacie (Chef de service pharmacie, Pharmaciens adjoints ; Ingénieurs des techniques sanitaires, Préparateurs et gestionnaires en pharmacie)			
Avec quoi ?	Quoi ?	Comment ?	A quel moment ?	
Tableau de bord des stocks (DDSHP1) / Fiches de stock ; Note de synthèse des risques sur les approvisionnements (DDSHP1). Outil de diagnostic des causes de rupture et surstock			Renseigner le tableau de bord des stocks : Calculer les indicateurs logistiques (CMM, SDU, MSD) ; Faire l'inventaire du produit ; Traduire en MSD selon la CMM; Comparer avec les paramètres du SIGL de votre niveau et le point de commande d'urgence PCU (Surstock, Rupture, Péremption). Renseigner la note de synthèse des risques sur les approvisionnements en cas d'alertes identifiées. (La détermination des causes du risque se fera à partir de l'outil de diagnostic des causes de rupture et surstock)	Chaque fin de mois ou chaque fois que l'on constate qu'un produit a une consommation irrégulière
Note de synthèse des risques sur les approvisionnements (DDSHP1). Note de service	Informers les ESPC / Recommander une prescription préférentielle du produit		Informers les ESPC/ Recommander une prescription rationnelle du produit concerné	Immédiatement
Téléphone	Possibilité de transfert?		Vérifier avec les clients directs de la NPS de la région d'une possibilité de transfert du produit	Immédiatement
Note de synthèse des risques sur les approvisionnements (DDSHP1). Téléphone	Faire le transfert / échange		Appui logistique : Si surstock (Site où est observé le surstock) Si rupture (site qui exprime le besoin)	Si possibilité de transfert dans les 7 jours ouvrés si non commande urgente dans les 24 heures
Informers le DDS et Transmettre la note de synthèse de la gestion des risques sur les approvisionnements (à la DRSH)		Transmettre la Note de synthèse des risques préalablement validée par le Directeur sous plis et/ou par mail		48 heures
Faire le suivi de l'alerte		Courriel et téléphone		48 heures
Mettre en œuvre les recommandations de la DRS				

4. Centre Hospitalier Régional (CHR)

	<p align="center">Système d'Alerte Précoce (SAP)</p> <p align="center">Procédures nationales de gestion des alertes du Système d'Alerte Précoce (SAP) sur les approvisionnements en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques au sein des Centres Hospitaliers Régionaux (CHR)</p>		<p>Code : SAP/005-CI</p> <p>Version : 01/2018</p> <p>Révision :</p>	
<p>Rédigé le : Décembre 2017 Par : Service ASP</p>	<p>Vérifié le : 18 Janvier 2018 Par : ST -CNCAM</p>	<p>Approuvé le : 29 Mars 2018 Par : DC- PNDAP</p>		
<p>Pourquoi ?</p>	<p>La présente procédure a pour objet de décrire les actions à mener afin de prévenir et limiter les ruptures, les surstocks et les péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques au sein des CHR.</p>			
<p>Par qui ?</p>	<p>Gestionnaires du service pharmacie (Chef de service pharmacie, Pharmaciens adjoints ; Ingénieurs des techniques sanitaires, Préparateurs et gestionnaires en pharmacie)</p>			
<p>Avec quoi ?</p>	<p align="center">Quoi ?</p>	<p>Comment ?</p>	<p>A quel moment ?</p>	
<p>Tableau de bord des stocks (CHR) / Fiches de stock</p>			<p>Renseigner le tableau de bord des stocks : Calculer les indicateurs logistiques (CMM, SDU, MSD). Et renseigner la note de synthèse des risques sur les approvisionnements en cas d'alertes identifiées. Faire l'inventaire du produit (SDU) ; Traduire en MSD selon la CMM ; Comparer avec les paramètres du SIGL de votre niveau et le point de commande d'urgence PCU (Surstock, Rupture, Péremption).</p>	<p>Chaque fin de mois ou chaque fois que l'on constate qu'un produit a une consommation irrégulière</p>
<p>Note de synthèse des risques sur les approvisionnements (CHR) Outil de diagnostic des causes de rupture et surstock</p>	<p>Documenter les causes du surstock</p> <p>Documenter les causes du risque de péremption</p> <p>Documenter les causes de la rupture</p>		<p>Immédiatement</p>	
<p>Note de synthèse des risques sur les approvisionnements (CHR)</p>	<p>Informers les chefs de services / le président du comité médicament / les gestionnaires de la région</p> <p>Informers les chefs de services et le président du comité médicament</p> <p>Informers les chefs de services et le président du comité médicament</p>		<p>Immédiatement</p>	
<p>Note de service</p>	<p>Informers la région / Vérifier avec les clients directs NPSP de la région pour solliciter une possibilité de transfert du produit concerné</p> <p>Informers la région / Vérifier avec les clients directs NPSP de la région pour solliciter une possibilité de transfert du produit concerné</p>		<p>Immédiatement</p>	
<p>Téléphone fixe de service ou cellulaire</p>	<p>Possibilité de transfert?</p> <p>Possibilité de transfert?</p>		<p>Immédiatement</p>	
<p>Facture – bordereau de transactions</p>	<p>Recommander une prescription préférentielle du produit concerné</p>	<p>Recommander une prescription préférentielle du produit concerné</p>	<p>Commande urgente avec la NPSP / Recommander une prescription rationnelle du produit concerné</p>	
<p>Note de service</p>	<p>Recommander une prescription préférentielle du produit concerné</p>	<p>Réaliser le transfert</p>	<p>Commande urgente avec la NPSP / Recommander une prescription rationnelle du produit concerné</p>	
<p>Note de synthèse des risques sur les approvisionnements</p>	<p>Transmettre la note de synthèse de la gestion des risques sur les approvisionnements (à la DRSH)</p>		<p>Si transfert, réaliser le transfert dans les 7 jours ouvrés</p>	
<p>Téléphone</p>	<p>Faire le suivi de l'alerte</p> <p>Mettre en œuvre les recommandations de la DRSH</p>		<p>48 Heures</p> <p>48 Heures</p>	

5. Centre Hospitalier Universitaire (CHU) et Instituts Nationaux de Santé (INS)

	<p>Système d'Alerte Précoce (SAP)</p> <p>Procédures nationales de gestion des alertes du Système d'Alerte Précoce (SAP) sur les approvisionnements en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques au sein des Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) et Instituts Nationaux de Santé (INS)</p>	<p>Code : SAP/007-CI</p> <p>Version : 01/2018</p> <p>Révision :</p>	
<p>Rédigé le : Décembre 2017 Par : Service ASP</p>	<p>Vérifié le : 18 Janvier 2018 Par : ST -CNCAM</p>	<p>Approuvé le : 29 Mars 2018 Par : DC- PNDAP</p>	
Pourquoi ?	La présente procédure a pour objet de décrire les actions à mener afin de prévenir et limiter les ruptures, les surstocks et les péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques au sein des CHU et des INS.		
Par qui ?	Gestionnaires du service pharmacie (Chef de service pharmacie, Pharmaciens adjoints ; Ingénieurs des techniques sanitaires, Préparateurs et gestionnaires en pharmacie)		
Avec quoi ?	Quoi ?	Comment ?	
Tableau de bord des stocks (CHU, INS) / - Fiches de stock ;		Renseigner le tableau de bord des stocks: Calcul des indicateurs logistiques (CMM, SDU, MSD).	
Note de synthèse des risques sur les approvisionnements (CHU, INS)		Renseigner la note de synthèse des risques sur les approvisionnements en cas d'alertes identifiées. (La détermination des causes du risque se fera à partir de l'outil de diagnostic des causes de rupture et surstock)	Chaque fin de mois ou chaque fois que l'on constate qu'un produit a une consommation irrégulière,
Outil de diagnostic des causes de rupture et surstock			Immédiatement
Note de synthèse des risques sur les approvisionnements (CHU, INS)			Immédiatement
Note de service			Immédiatement
Courriel et téléphone			Immédiatement
Facture – bordereau de transactions			Appui logistique : Si surstock Site où est observé le surstock Si rupture : Site qui exprime le besoin
Note de synthèse des risques sur les approvisionnements (CHU, INS)			Si possibilité de transfert, le faire dans les 7 jours ouvrés Transmission de la note dans les 24h si risque de rupture, 72h si risque de surstock avec péremption
		Transmettre la Note de synthèse des risques sur les approvisionnements préalablement validés par le Directeur sous plis et/ou par mail	

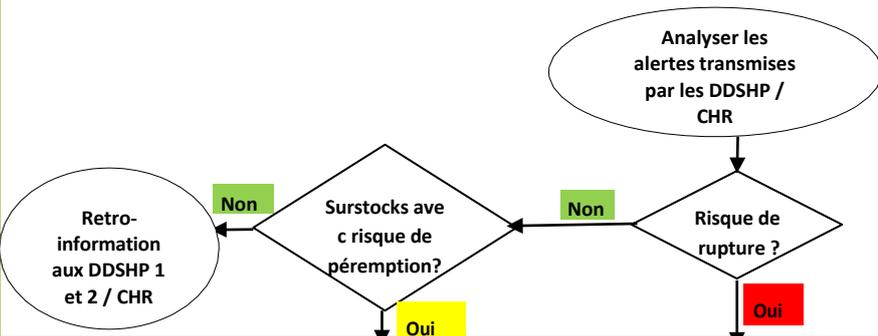
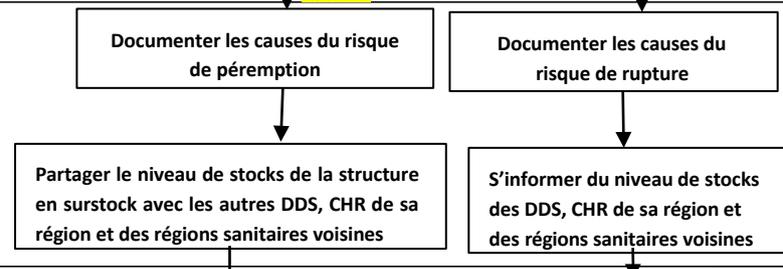
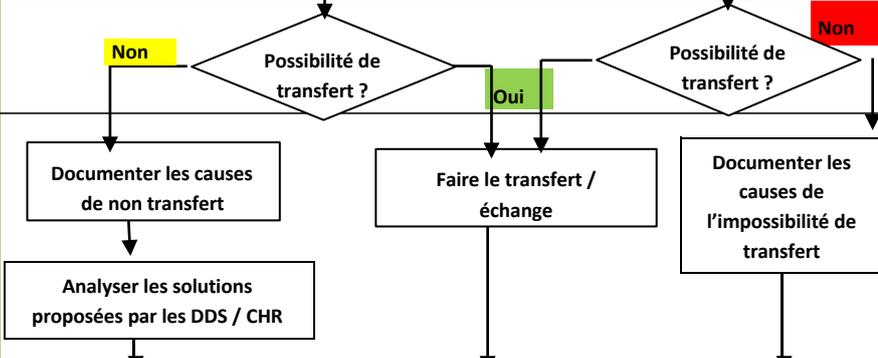
	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

II. PROCEDURES SAP DES STRUCTURES DE COORDINATION

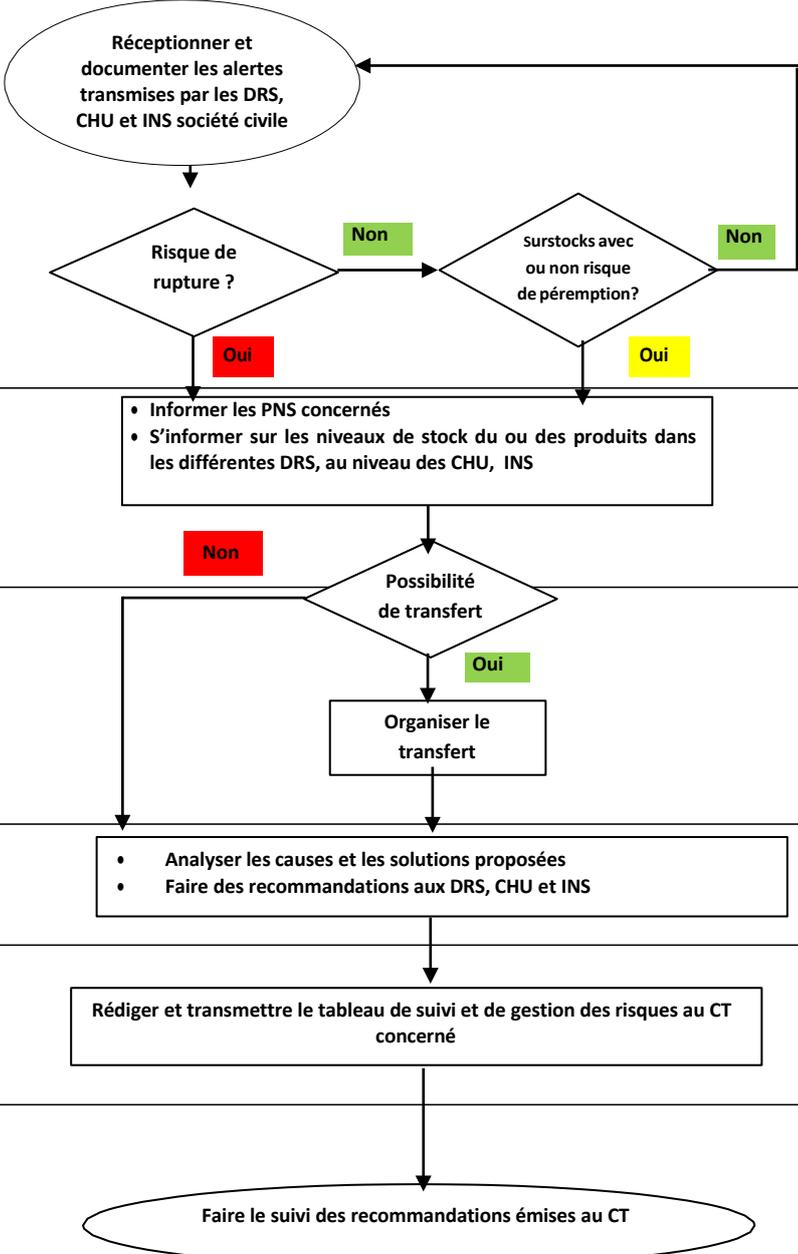
Au niveau de la coordination, on retrouve la procédure :

- ✓ de l'unité de coordination des Directions Départementales de la Santé (DDSHP2) ;
- ✓ de la Direction Régionale de la Santé et de l'Hygiène Publique (DRSHP) ;
- ✓ du Secrétariat de la Commission Nationale de Coordination des Approvisionnements en Médicaments essentiels et produits de santé (CNCAM) ;
- ✓ Des Comités Techniques (CT) ;
- ✓ De la CNCAM

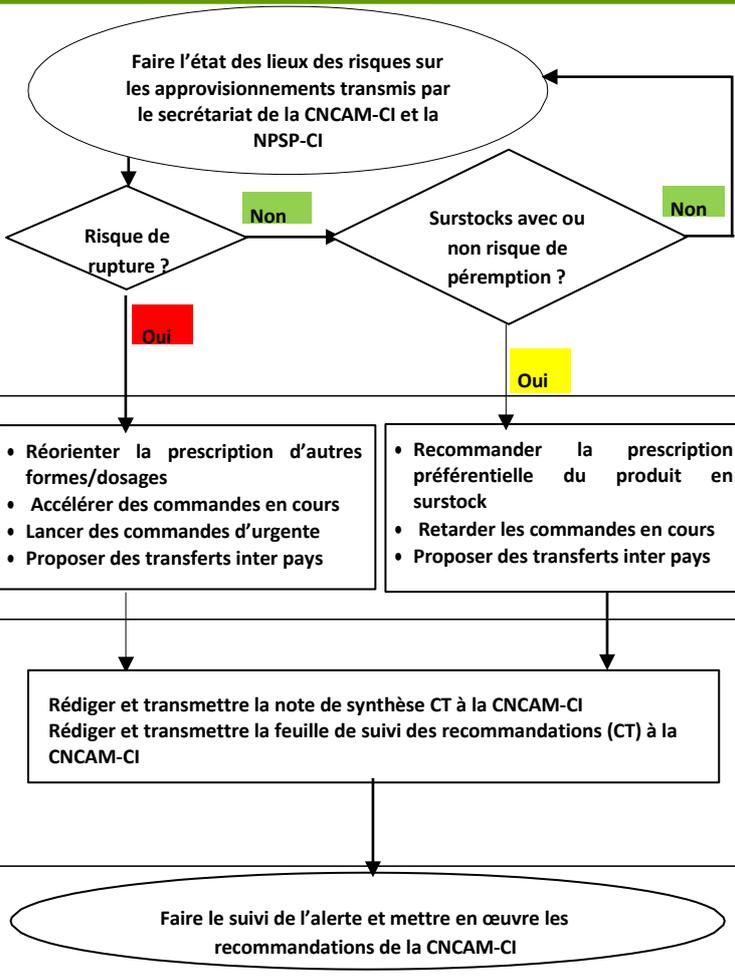
2. Directions Régionales de la Santé et de l'Hygiène Publique

	Système d'Alerte Précoce (SAP)		Code : SAP/006-CI Version : 01/2018 Révision :	
Procédures nationales de gestion des alertes du Système d'Alerte Précoce (SAP) sur les approvisionnements en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques au sein des Directions Régionales de la Santé et de l'Hygiène Publique (DRSHP)				
Rédigé le : Décembre 2017 Par : Service ASP	Vérifié le : 18 Janvier 2018 Par : ST -CNCAM	Approuvé le : 29 Mars 2018 Par : DC- PNDAP		
Pourquoi ?	La présente procédure a pour objet de décrire les actions à mener afin de prévenir et limiter les ruptures, les surstocks et les péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques au sein des DRSHP.			
Par qui ?	Pharmacien régional			
Avec quoi ?	Quoi ?	Comment ?	A quel moment ?	
Les notes de synthèse de gestion des risques sur les approvisionnements transmises par les DDSHP 1 et 2 et les CHR. note de retro information des risques sur les approvisionnements et recommandations validé par le DRS			Identifier les surstocks avec risque de péremption et les ruptures Transmettre sous pli/mail la note de retro information validé par le DRS	Chaque fin de mois ou chaque fois qu'une note de synthèse est transmise en alerte
Tableau de suivi et de gestion des risques (DRSHP)			Courriel et téléphone	Dès réception de la note de synthèse décrivant l'alerte
Tableau de suivi et de gestion des risques (DRSHP) Note de synthèse des risques sur les approvisionnements (DDSHP1 et 2 – CHR)			Appui logistique : -Si surstock (Site où est observé le surstock) Si rupture (Site qui exprime le besoin)	Si transfert, le faire dans les 7 jours ouvrés
	Informer le DRS et transmettre le tableau de suivi de gestion des risques au secrétariat de la CNCAM-CI		Courriel et téléphone	48 heures
Suivi de l'alerte : Courriel / téléphone	Faire le suivi de l'alerte transmise au secrétariat de la CNCAM-CI / Retro information aux DDSHP / CHR		Transmettre au secrétariat de la CNCAM-CI : le Tableau de suivi et de gestion des risques sous plis et/ou par mail	48 heures
Retro information : note de retro information des risques sur les approvisionnements et recommandations à valider par le DRS	Mettre en œuvre les recommandations du secrétariat de la CNCAM-CI			

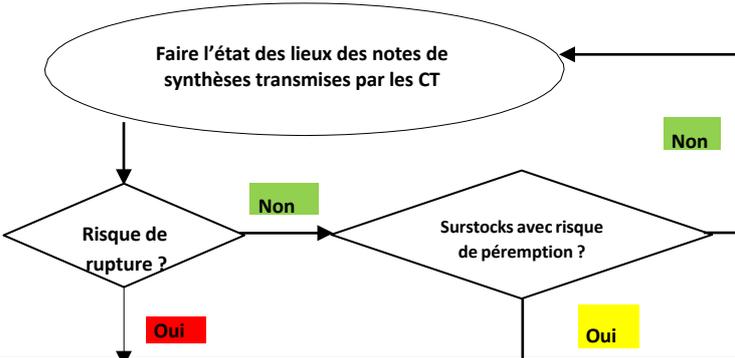
3. Secrétariat de la CNCAM-CI

	Système d'Alerte Précoce (SAP)		Code : SAP/008-CI
	Procédures nationales de gestion des alertes du Système d'Alerte Précoce (SAP) sur les approvisionnements en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques au niveau du Secrétariat de la CNCAM-CI		Version : 01/2018 Révision :
Rédigé le : Décembre 2017 Par : Service ASP	Vérifié le : 18 Janvier 2018 Par : ST -CNCAM	Approuvé le : 29 Mars 2018 Par : DC- PNDAP	
Pourquoi ?	La présente procédure a pour objet de décrire les actions à mener afin de prévenir et limiter les ruptures, les surstocks et les péremptions en médicaments et produits de santé stratégiques au niveau du secrétariat de la CNCAM-CI.		
Par qui ?	Membres du secrétariat de la CNCAM-CI		
Avec quoi ?	Quoi ?	Comment ?	A quel moment ?
Note Synthèse des risques sur les approvisionnements CHU/INS Tableau de suivi et de gestion des risques DRSH Informations sur les états de stock transmises par la NPSP-CI		Courriel et téléphone	Chaque fois qu'une alerte est transmise
Note Synthèse des risques sur les approvisionnements CHU/INS Tableau de suivi et de gestion des risques DRSH	<ul style="list-style-type: none"> • Informer les PNS concernés • S'informer sur les niveaux de stock du ou des produits dans les différentes DRS, au niveau des CHU, INS 	Courriel et téléphone	24h si rupture 72h si surstock avec péremption
	Possibilité de transfert	Appui logistique : Si surstock (Site où est observé le surstock) Si rupture : Site qui exprime le besoin	Si possibilité de transfert
	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les causes et les solutions proposées • Faire des recommandations aux DRS, CHU et INS 		
Tableau de suivi et de gestion des risques du secrétariat CNCAM	Rédiger et transmettre le tableau de suivi et de gestion des risques au CT concerné	Courriel et téléphone	Une semaine avant le prochain CT
Feuille de suivi des recommandations (CT)	Faire le suivi des recommandations émises au CT	Courriel et téléphone	Routine

4. Comités techniques de la CNCAM-CI

	Système d'Alerte Précoce (SAP)			Code : SAP/009-CI Version : 01/2018 Révision :	
	Procédures nationales de gestion des alertes du Système d'Alerte Précoce (SAP) sur les approvisionnements en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques au niveau des Comités Techniques (CT)				
Rédigé le : Décembre 2017 Par : Service ASP	Vérifié le : 18 Janvier 2018 Par : ST -CNCAM	Approuvé le : 29 Mars 2018 Par : DC- PNDAP			
Pourquoi ?	La présente procédure a pour objet de décrire les actions à mener afin de prévenir et limiter les ruptures, les surstocks et les péremptions en médicaments et produits de santé stratégiques au niveau des différents Comités techniques de la CNCAM-CI				
Avec quoi ?	Par qui ?	Quoi ?	Comment ?	A quel moment ?	
Tableau de bord des stocks (CT) Tableau de suivi et de gestion des risques du secrétariat de la CNCAM-CI Informations sur les états de stock transmises par la NPSP-CI	Membres du comité technique des PNS concernés		Analyse	Trimestriel	
	Membres du comité technique des PNS concernés	<ul style="list-style-type: none"> • Réorienter la prescription d'autres formes/dosages • Accélérer des commandes en cours • Lancer des commandes d'urgence • Proposer des transferts inter pays 	<ul style="list-style-type: none"> • Recommander la prescription préférentielle du produit en surstock • Retarder les commandes en cours • Proposer des transferts inter pays 	Réunion	Trimestriel
Note de synthèse (CT) Feuille de route de suivi des recommandations (CT)	Secrétariat du CT	Rédiger et transmettre la note de synthèse CT à la CNCAM-CI Rédiger et transmettre la feuille de suivi des recommandations (CT) à la CNCAM-CI	Courriel et / ou sous pli	5 jours ouvrables après le CT	
Feuille de route de suivi des recommandations (CT)	Secrétariat du CT	Faire le suivi de l'alerte et mettre en œuvre les recommandations de la CNCAM-CI	Téléphone et Courriel	En routine	

5. CNCAM-CI

	Système d'Alerte Précoce (SAP)			Code : SAP/010-CI
	Procédures nationales de gestion des alertes du Système d'Alerte Précoce (SAP) sur les approvisionnements en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques au niveau de la CNCAM-CI			Version : 01/2018 Révision :
Rédigé le : Décembre 2017 Par : Service ASP	Vérifié le : 18 Janvier 2018 Par : ST -CNCAM	Approuvé le : 29 Mars 2018 Par : DC- PNDAP		
Pourquoi ?	La présente procédure a pour objet de décrire les actions à mener afin de prévenir et limiter les ruptures, les surstocks et les péremptions en médicaments et produits de santé stratégiques au niveau de la CNCAM-CI.			
Avec quoi ?	Par qui ?	Quoi ?	Comment ?	A quel moment ?
Note de synthèse du CT Rapport mensuel de suivi et de gestion des risques (secrétariat CNCAM)	Membres de la CNCAM	 <pre> graph TD A([Faire l'état des lieux des notes de synthèses transmises par les CT]) --> B{Risque de rupture?} B -- Non --> C{Surstocks avec risque de péremption?} B -- Oui --> D[Analyser les solutions proposées par le CT Mobiliser des ressources financières additionnelles Faire des recommandations] C -- Non --> A C -- Oui --> E[Analyser les solutions proposées par le CT Faire des recommandations] D --> F[Saisir le CABINET DU MSHP] E --> F F --> G([Faire le suivi de l'alerte et mettre en œuvre les recommandations du CABINET]) </pre>	Analyse	Semestriel ou au besoin
Tableau de suivi et de gestion des risques	Membres de la CNCAM-CI	<ul style="list-style-type: none"> Analyser les solutions proposées par le CT Mobiliser des ressources financières additionnelles Faire des recommandations 	Réunion	Semestriel ou au besoin
Rapport mensuel de suivi et de gestion des risques	Secrétariat de la CNCAM-CI	Saisir le CABINET DU MSHP	Courriel et téléphone	24H après la réunion CNCAM-CI
Feuille de route de suivi des recommandations (CNCAM-CI)	Secrétariat de la CNCAM-CI	Faire le suivi de l'alerte et mettre en œuvre les recommandations du CABINET	Courriel et téléphone	En routine

III. PROCEDURE DE LA PLATEFORME DES RESEAUX ET FAÏTIERES



Procédure nationale de gestion des alertes de la plateforme des réseaux et faïtières

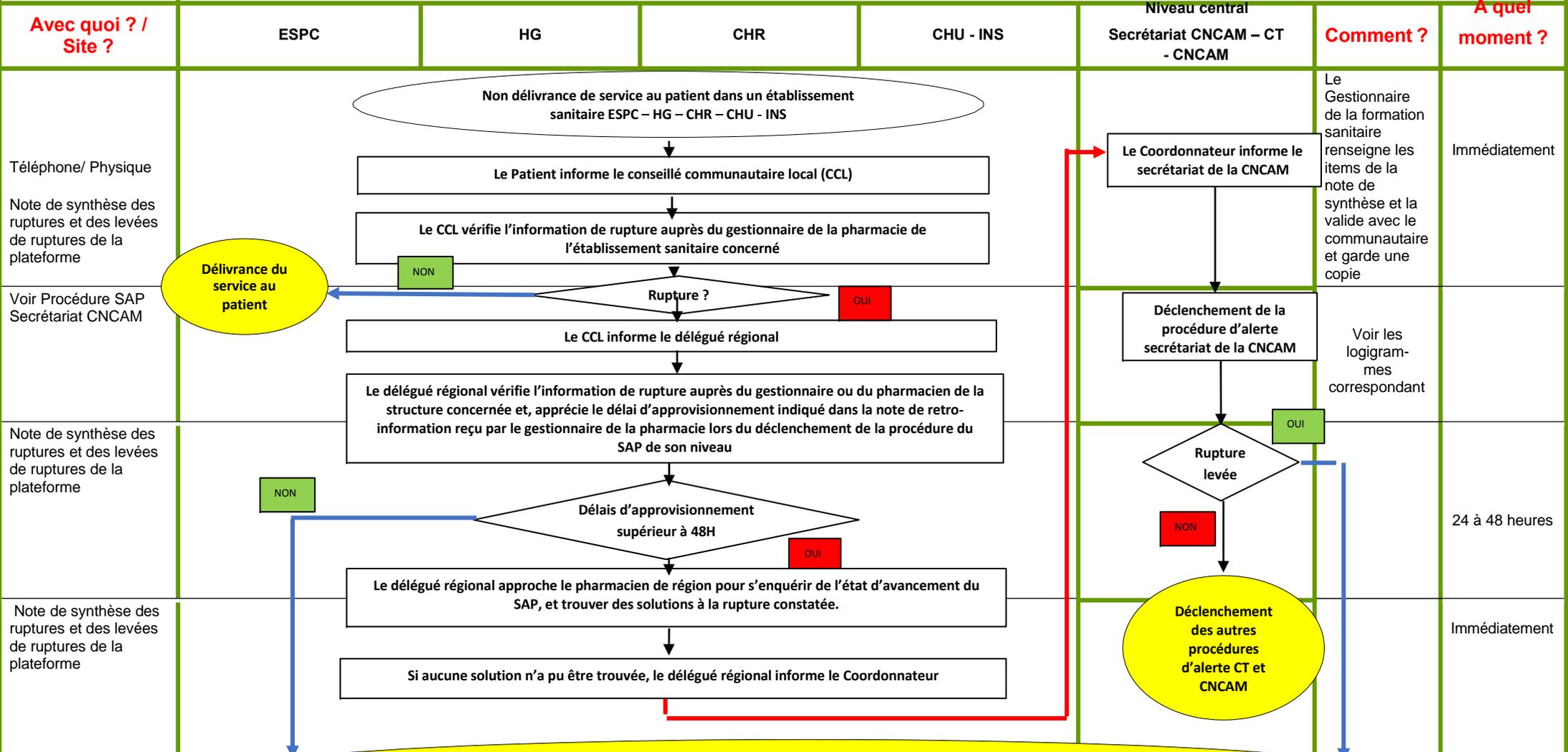
Code : PRF-SA /001-CI
Version : 01/2018
Révision :

Rédigé le : Décembre 2017
Par : Service ASP

Vérfié le : 18 Janvier 2018
Par : ST -CNCAM

Approuvé le : 29 Mars 2018
Par : DC- PNDAP

Quoi ? Pourquoi ? La présente procédure a pour objet de décrire les actions à mener par la société conjointement avec MSHP afin de déceler les ruptures, en médicaments et produits de santé stratégiques.



Approvisionnement de l'établissement sanitaire / Délivrance du Service au patient / retro information au Conseiller Communautaire

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

PARTIE III : OUTILS ET INDICATEURS DU SYSTEME D'ALERTE PRECOCE

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

I. PRESENTATION DES OUTILS DE BASE DU SAP

Pour améliorer la visibilité des données, faciliter le rapportage et le contrôle des états de stock, le système d'alerte précoce est doté de certains outils.

1. Le Tableau de bord des stocks

Il permet d'avoir une visibilité sur l'ensemble des produits et de faire un suivi quotidien des niveaux de stock. C'est un outil simple et visuel permettant de mesurer la période de disponibilité des produits pharmaceutiques (CMM, SDU, MSD).

Les modalités de calcul de ces indicateurs logistiques sont précisées dans le guide de remplissage du tableau de bord.

2. La note de synthèse des risques sur les approvisionnements

C'est une synthèse de l'analyse des risques de rupture et de surstocks.

Elle est émise et diffusée aux niveaux indiqués par les procédures sus-décrites.

Elle permet d'alerter le niveau supérieur sur les risques de rupture ou de sur stocks.

3. La note de retro information sur les risques

Elle est émise et diffusée aux niveaux indiqués par les procédures sus-décrites. Elle permet de faire la retro information aux structures ayant transmises des alertes.

II. INDICATEURS D'ALERTE PRECOCE

1. Mois de stock disponible (MSD)

Il correspond au nombre de mois que dureront les produits en stock en tenant compte du taux de consommation.

2. Point de commande d'urgence (PCU)

Il correspond au niveau de stock en dessous duquel le risque de rupture de stock est probable (c'est à dire en dessous du SMin défini).

3. Produits à risque de péremption

C'est la quantité de produits qui se retrouve au-dessus du niveau maximum défini (SMax) qui ne pourra être utilisée avant la date de péremption.

III. OUTILS SAP DES STRUCTURES DE DISTRIBUTION/DISPENSATION

Les outils du SAP des structures de distribution et de dispensation sont les suivants :

- *le tableau de bord des stocks (ESPC, HG, DDSHP1, CHR, CHU, INS),*
- *l'outil de diagnostic des causes des risques de rupture, surstock et péremption (ESPC, HG, DDSHP1, CHR, CHU, INS)*
- *la note de Synthèse des risques sur les approvisionnements (ESPC, HG, DDSHP1, CHR, CHU, INS),*

1. Tableau de bord des stocks (ESPC)



MINSITERE DE LA SANTE ET DE
L'HYGIENE PUBLIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline-Travail

TABLEAU DE BORD DES STOCKS ESPC

Programme :

Région sanitaire :
 District sanitaire :
 Etablissement sanitaire :
 Période de rapportage :
 Date de rapportage (a) :

Stock max:(mois)
 Stock min:(mois)
 PCU : (mois)

Code Produit	Désignations (en DCI, dosage, forme,..)	Unité de comptage	Nbre jour de rupture	Pertes	CONSOMMATIONS MENSUELLES			(b) CMM RAPPORTEE CMM*= (M1+M2+M3)/3	(c)	(d) = c/b	Observations *
					M-3	M-2	M-1		SDU	MSD	

* si $1 \leq MSD \leq 2$: Bien stocké, si $MSD < 1$: risque de rupture, si $MSD > 2$: surstock risque de péremption
 NB: pour les vaccins max=1 mois, min=2 semaines au niveau des ESPC

Pour les modalités de remplissage, voir l'Annexe 4 : Aide-mémoire de remplissage du tableau de bord des ESPC



2. Tableau de bord des stocks (HG, DDSHP1, CHR, CHU, INS)

MINSITERE DE LA SANTE ET DE
L'HYGIENE PUBLIQUEREPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline-TravailTABLEAU DE BORD DES STOCKS
(HG, DDSHP1, CHR, CHU, INS)

Programme :

Région sanitaire :
District sanitaire :
Etablissement sanitaire :
Période de rapportage :
Date de rapportage (a) :Stock max :(mois)
Stock min: (mois)
PCU : (mois)

Code Produit	Désignations (en DCI, dosage, forme,...)	Unité de comptage	Nbre jour de rupture	Pertes	Consommations Mensuelles						(b) CMM RAPPORTEE	(c)	(d) = c/b	(e)	(f) Commande en cours		(g) = (c)+(f1)/(b)	(h) Date de première péremption	(i) Quantité à risque de péremption en MSD
					M-6	M-5	M-4	M-3	M-2	M-1	CMM*= Σconso des 6 derniers mois / 6	SDU	MSD	Statut du Stock : (B), (T), (R), (S)	(f1) QTE EN COMMANDE	(f2) DATE DE LIVRAISON ATTENDUE	MSD virtuel		

Statut du Stock : (B)=BON (couleur verte), (T)=TENDU/Tension** (couleur orange), (R)=RUPTURE (couleur rouge), (S)=SURSTOCKAGE (couleur bleue) *** Tendru fait référence à l'atteinte du PCU

Commentaires :

Pour les modalités de remplissage, voir l'Annexe 5 : Aide-mémoire de remplissage du tableau de bord des HG, DDSHP1, CHR, CHU et INS

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

3. Outil de diagnostic des causes de risque de rupture, surstock et péremption

OUTIL DE DIAGNOSTIC DES CAUSES DE RISQUE DE RUPTURE, SURSTOCK ET PEREMPTION					
Date	Nom du site Concerné	Produit concerné (Désignation, date péremption, N° lot)	Type de risque**	Hypothèses à explorer	Actions menées (Quelles actions prises)
				(1) Analyse du rapport commande du mois précédent	RCM non transmis à temps ? OUI / NON
					Justesse de la QàC? OUI / NON
					Unité de rapportage correct ? OUI / NON
				(2) Grande variation de la CMM	CMM M-3= CMM M-2= CMM M-1= Grande variation de la CMM ? OUI / NON
				(3) Taux satisfaction dernier rapport commande pour le produit concerné	Taux de satisfaction M-3= Taux de satisfaction M-2= Taux de satisfaction M-1= Faible taux de satisfaction ? OUI / NON
				(4) Transfert out ou in réalisés	Evaluation du stock faite avant le transfert ? OUI / NON
				(5) Autre (à préciser)	

****risque de rupture (atteinte du PCU), de surstock ou de péremption**

Pour les modalités de remplissage, voir l'[Annexe 6](#) : Aide-mémoire de remplissage de l'outil de diagnostic des ruptures ou surstocks

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

4. Note de synthèse des risques sur les approvisionnements (ESPC, HG, DDSHP1, CHR, CHU, INS)



MINSITERE DE LA SANTE ET DE
L'HYGIENE PUBLIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline-Travail

NOTE DE SYNTHESE DES RISQUES SUR LES APPROVISIONNEMENTS
(ESPC, HG, DDSHP1, CHR, CHU, INS)

Région sanitaire :

Date :

District sanitaire :

Etablissement :

N°	Code Produit	Désignation (DCI, forme, dosage)	Programme	Type de risque			SDU	MSD	Qté en Cde	Besoins (Qté)	Risque de péremption			Observations (causes probables du risque notifié, actions déjà menées par le site,...)
				Rupture	Surstock	Surstock avec risque de Péremption					Qté	N° Lot	Date de péremption	

Gestionnaire

Responsable de la structure

Pour les modalités de remplissage, voir l'Annexe 7 : Aide-mémoire de remplissage de la note de Synthèse des risques sur les approvisionnements

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

IV. OUTILS SAP DES STRUCTURES DE COORDINATION

Les outils du SAP des structures de coordinations sont les suivants :

- le tableau de suivi et de gestion des risques (DDSHP2, DRSHP)
- la note de retro information sur les risques (DDSHP2, DRSHP)
- le rapport mensuel de suivi et de gestion des risques (DRSHP)
- le tableau de suivi et de gestion des risques (Secrétariat de la CNCAM),
- le rapport mensuel de suivi et de gestion des risques (Secrétariat de la CNCAM),
- le tableau de bord des stocks (Comités techniques),
- la note de synthèse des risques sur les approvisionnements (Comités techniques),
- le tableau de suivi et de gestion des risques (CNCAM),
- le rapport mensuel de suivi et de gestion des risques (CNCAM),
- et la feuille de route de suivi des recommandations (Comités techniques CNCAM).

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

1. Tableau de suivi et de gestion des risques (DDSHP2)



MINSITERE DE LA SANTE ET DE
L'HYGIENE PUBLIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union - Discipline-Travail

TABLEAU DE SUIVI ET DE GESTION DES RISQUES (Directions Départementales)

Période de rapportage :

Région

Sanitaire :

Date de rapportage :

District

Sanitaire :

N°	Etablissement sanitaire	Date de réception de l'alerte	Désignation du produit (DCI, dosage, forme.)	Programme	Types * de risque	Quantité attendue ou à transférer	Causes identifiées	Actions prises par le site	Date de résolution du risque	Actions préventives /correctrices recommandées

* Types de risque : Tendu, Rupture, Surstocks, Péremption

Pour les modalités de remplissage, voir l'Annexe 8 : Aide-mémoire de remplissage du tableau de suivi et de gestion des risques (Directions régionales/Directions départementales)

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

2. Tableau de suivi et de gestion des risques (DRSHP)



MINSITERE DE LA SANTE ET DE
L'HYGIENE PUBLIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union - Discipline-Travail

TABLEAU DE SUIVI ET DE GESTION DES RISQUES (Directions Régionales)

Période de rapportage :

Date de rapportage :

Sanitaire :

Région

N°	District sanitaire	Etablissement sanitaire	Date de réception de l'alerte	Désignation du produit (DCI, dosage, forme.)	Programme	Types * de risque	Quantité attendue ou à transférer	Causes identifiées	Actions prises par le site	Date de résolution du risque	Actions préventives /correctrices recommandées

* Types de risque : Tendu, Rupture, Surstocks, Péremption

Pour les modalités de remplissage, voir l'Annexe 9 : Aide-mémoire de remplissage de la note de retro information des risques sur les approvisionnements

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

3. Note de retro information des risques sur les approvisionnements (DDSHP2, DRSHP)



MINSITERE DE LA SANTE ET DE
L'HYGIENE PUBLIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline-Travail

NOTE DE RETRO INFORMATION DES RISQUES SUR LES APPROVISIONNEMENTS ET DE RECOMMANDATIONS (DDSHP2, DRSHP)

Région sanitaire :

Date :

District sanitaire :

Etablissement :

N°	Code Produit	Désignation (DCI, forme, dosage)	Programme	Type de risque			Actions menées (Approvisionnement, Transfert, Quantité, Motif, Date de retour)	RECOMMANDATIONS ET DELAI D'EXECUTION
				Rupture	Surstock	Surstock avec risque de péremption		

Gestionnaire

Responsable de la structure

Pour les modalités de remplissage, voir l'Annexe 10: Aide-mémoire de remplissage de la note de synthèses des ruptures et des levées de rupture (communautaire)

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

4. Rapport mensuel de suivi et de gestion des risques (DRSHP)



MINISTRE DE LA SANTE ET
DE L'HYGIENE PUBLIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

RAPPORT MENSUEL DE SUIVI ET DE GESTION DES RISQUES SUR LES APPROVISIONNEMENTS

Date de rédaction du rapport :

I. CONTEXTE

[Décrire succinctement la situation prévalant concernant les approvisionnements, notamment **les difficultés rencontrées**].

II. INDICATEURS DE SUIVI ET DE GESTION DES ALERTES

a. Nombre d'alertes notifiées au niveau régional

[Ressortir le nombre d'alertes notifiées par région, par district, par type d'établissement sanitaire]

b. Types d'alertes notifiés

[Préciser le type d'alertes notifiées par pourcentage : % d'alertes sur des ruptures, % d'alertes sur les tensions de stock, % d'alertes sur les sus stockages, % d'alertes sur les risques de péremptions]

c. Pourcentage d'alertes traitées par niveau de la pyramide sanitaire

[Ressortir le pourcentage d'alertes traitées par les régions, par les districts, par type de structure sanitaire, par le secrétariat CNCAM-CI]

d. Pourcentage d'alertes non traitées

[[Ressortir le pourcentage d'alertes non traitées par les régions, par les districts, le pourcentage d'alertes reversées au secrétariat du CNCAM-CI, le pourcentage d'alertes non traitées reversées aux comités techniques).

e. Pourcentage d'alertes résolues

[[Ressortir le pourcentage d'alertes résolues).

f. Classes thérapeutiques et types de programmes touchées par les alertes

[Préciser les Classes thérapeutiques et types de programmes touchées par les alertes]

g. Principales causes des alertes notifiées

[Préciser les principales causes des alertes notifiées]

III. RECOMMANDATIONS

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

5. Tableau de suivi et de gestion des risques (Secrétariat de la CNCAM)



MINSITERE DE LA SANTE ET DE
L'HYGIENE PUBLIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline-Travail

TABLEAU DE SUIVI ET DE GESTION DES RISQUES (Secrétariat de la CNCAM-CI)

Période de rapportage :

Date de rapportage :

N°	Région sanitaire	District sanitaire	Etablissement sanitaire	Date de réception de l'alerte	Désignation du produit (DCI, dosage, forme,..)	Programme	Types * de Risque	Quantité attendu /ou à transférer	Valeur marchande des périmés	Causes identifiées	Actions prises par le site	Date de résolution du risque	Actions préventives /correctrices recommandées

* Types de risque : Tendru, Rupture, surstock, Péremption

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

6. Rapport mensuel de suivi et de gestion des risques (Secrétariat de la CNCAM)



MINISTRE DE LA SANTE ET
DE L'HYGIENE PUBLIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

RAPPORT MENSUEL DE SUIVI ET DE GESTION DES RISQUES SUR LES APPROVISIONNEMENTS

(SECRETARIAT DE LA CNCAM-CI)

Date de rédaction du rapport :

I. CONTEXTE

[Décrire succinctement la situation prévalant concernant les approvisionnements, notamment **les difficultés rencontrées**].

II. INDICATEURS DE SUIVI ET DE GESTION DES ALERTES

a. Nombre d'alertes notifiées au niveau régional

[Ressortir le nombre d'alertes notifiés par région, par district, par type d'établissement sanitaire]

b. Types d'alertes notifiés

[Préciser le type d'alertes notifiées par pourcentage : % d'alertes sur des ruptures, % d'alertes sur les tensions de stock, % d'alertes sur les surstocks, % d'alertes sur les risques de péremptions]

c. Pourcentage d'alertes traitées par niveau de la pyramide sanitaire

[Ressortir le pourcentage d'alertes traitées par les régions, par les districts, par type de structure sanitaire, par le secrétariat CNCAM-CI]

d. Pourcentage d'alertes non traitées

[[Ressortir le pourcentage d'alertes non traitées par les régions, par les districts, le pourcentage d'alertes reversées au secrétariat CNCAM-CI, le pourcentage d'alertes non traitées reversées aux comités techniques).

e. Pourcentage d'alertes résolues

[[Ressortir le pourcentage d'alertes résolues).

f. Classes thérapeutiques et types de programmes touchées par les alertes

[Préciser les Classes thérapeutiques et types de programmes touchées par les alertes]

g. Impact de la rupture

(Préciser le nombre de patients impactés par la rupture)

h. Principales causes des alertes notifiées

[Préciser les principales causes des alertes notifiées]

III. RECOMMANDATIONS

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	<u>Code</u> : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	<u>Version</u> : 01/2018 <u>Révision</u> :

7. Tableau de bord des stocks (Comités techniques)



MINSITERE DE LA SANTE ET DE
L'HYGIENE PUBLIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline-Travail

TABLEAU DE BORD DES STOCKS (Comités techniques)

Programme de santé :

Période de rapportage :

Date de rapportage :

N°	Code Produit	Désignations (en DCI, dosage, forme,..)	Unité de comptage	Stock Central	Stock à la périphérie	(b) CMM National	Etat de stock	(d)	(e)	(f)	(g)	(h) Commande en cours		(i) = (c)+(h1)/(b)	Commentaires
							(c) SDU	c/b MSD	Quantité à risque de péremption	MSD des produits à risque de péremption	Statut du Stock : (B), (T), (R), (S)	(h1) QTE EN COMMANDE	(h2) DATE DE LIVRAISON ATTENDUE	MSD virtuel	
											BON				
											TENDU				
											RUPTURE				
											SURSTOCKAGE				

Statut du Stock : (B)=BON (couleur verte), (T)=TENDU (couleur orange), (R)=RUPTURE (couleur rouge), (S)=SURSTOCKAGE (couleur bleue)

Commentaires : causes probables du risque notifié, actions déjà menées par le programme, ...

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

8. Note de synthèse des risques sur les approvisionnements (Comités techniques)



MINISTRE DE LA SANTE ET
DE L'HYGIENE PUBLIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

ANALYSE DE LA SITUATION DES APPROVISIONNEMENTS ET DES STOCKS DES MÉDICAMENTS ESSENTIELS ET PRODUITS DE SANTE STRATEGIQUES

NOTE DE SYNTHÈSE (COMITÉS TECHNIQUES) ³

Programme :

Date de rédaction du rapport :

I. CONTEXTE

[Décrire succinctement la situation prévalant avec les différents partenaires, y compris l'Etat, impliqués dans les approvisionnements, notamment les difficultés rencontrées].

II. DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES

[Pour chaque pathologie, décrire la situation propre : préciser la prévalence, la morbidité, le nombre de patients, adultes et enfants, sous chacun des protocoles, les cibles, ainsi que les évolutions des traitements envisagés à court terme,]

III. APPROVISIONNEMENT : DONNEES ET METHODE PAR PATHOLOGIE

Par produits, notifier le STOCK TOTAL A LA CENTRALE D'ACHAT (stock à la centrale et date de 1^{ère} péremption, stock à l'agence et date de 1^{ère} péremption).

a. Période et date de rapportage

[Noter la date de l'inventaire des stocks utilisables et le mois au cours duquel les données de besoin mensuel (les consommations mensuelles) ont été estimées]

b. Données des besoins mensuels : Consommation moyenne mensuelle (CMM)

[Calculer la CMM]

Préciser la source des valeurs de besoins mensuels prises en compte : (i) (CMM calculée sur la base, au minimum, des 6 derniers mois) ou (ii) extrapolation des données de suivi patient (besoin moyen mensuel prévisionnel).

Attention : la méthode basée sur les CMM risque de biaiser votre analyse si des changements de traitement ont été réalisés suite à l'indisponibilité de médicaments].

c. Données de stock : Stock disponible utilisable (SDU)

³ La présente note a pour objet de faire une synthèse d'une analyse des risques de rupture et de surstocks afin de partager cette situation avec l'ensemble des acteurs impliqués et aux partenaires. Cette synthèse se fait à partir : (i) d'un état de la situation de disponibilité des produits de santé nécessaires à la prise en charge de la pathologie mentionnée en haut de ce document, (ii) des processus d'approvisionnement et d'achat en cours

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

[Préciser la localisation des stocks pris en compte dans les calculs : (i) stocks des dépôts centraux, (ii) stocks des dépôts districts (si ceux-ci sont importants).

NB : préciser dans les stocks de la centrale d'achat, les stocks de l'agence et ceux de la centrale.

Prendre en considération les dates de péremption ainsi que tous les autres types de PPI pour estimer les stocks utilisables]

d. Données de disponibilité : Nombre de mois de stock disponible (MSD)

[Cette disponibilité est calculée au temps t, t étant la date de l'inventaire. Dans ce cas, la disponibilité peut être calculée : $D = \text{SDU} / \text{CMM}, = (C) / (B)$, et s'exprimera en nombre de mois]

(e) Statut du stock : Indicateurs

[Quatre niveaux d'indicateurs peuvent être définis :

- PAS DE RISQUE=BON (couleur verte) (si le stock disponible et utilisable est suffisant, c'est-à-dire compris entre le stock minimum et le stock maximum),
- TENDU (couleur orange) (si le PCU est atteint : risques de rupture des produits).
- RUPTURE (couleur rouge) (si le stock disponible et utilisable est nul : ruptures avérées)
- SURSTOCKAGE (couleur bleu) (si le stock disponible et utilisable est critique, c'est-à-dire supérieur au stock maximum : risques de péremption des produits).

(f) Commandes en cours : Déroulement des processus d'approvisionnement et des quantités attendues (f)

- Pour les comités techniques : [Préciser la source des informations relatives à l'avancée des approvisionnements en cours, les quantités et les dates de réception attendues, tout en mentionnant l'origine de l'approvisionnement/financement].

(g) Nombre de mois de stock disponible virtuel (MSD virtuel)

[Ce MSD virtuel peut être calculé ainsi : $g = (c+f1)/b$, et s'exprimera en nombre de mois]

(h) Durée de vie du stock : Date de première péremption

[Préciser par produit la date de première péremption]

(i) Quantité à risque de péremption

[Il s'agit de la quantité de produits qui ne peut être écoulee avant la date de péremption
Préciser dans cette colonne (i), les quantités à risque de péremption].

(j) Quantité à risque de péremption en MSD

$j = (\text{quantités à risque de péremption}) / \text{CMM}$

En commentaires : toutes autres informations jugées pertinentes et surtout les **mesures correctrices prises**.

IV. AVANCEE DES PROCESSUS D'APPROVISIONNEMENT EN COURS

a. Commandes en attente de livraison (en cours) : (f)

Déroulement des processus d'approvisionnement et des quantités attendues (f)

[Préciser la source des informations relatives à l'avancée des approvisionnements en cours, les quantités et les dates de réception attendues, tout en mentionnant l'origine de l'approvisionnement/financement].

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

En particulier si des gaps existent entre disponibilité et dates de réception attendues]

b. Marchés dont les procédures d'acquisition sont en cours

c. Perspectives de financements nouvellement identifiées

[si possible préciser les délais, les montants, les quantités, les produits].

V. EXPLOITATION DES DONNEES ET ANALYSE

a. Exploitation des données

L'analyse des données se fera par les programmes de santé à travers les comités techniques.

[Analyser alors : (i) les risques de ruptures de stocks liées à disponibilité courte, réelles ou prévisionnelles et (ii) les risques de surstocks.

b. Synthèse des données

[Il s'agira dans cette analyse de synthétiser les alertes qui devront être diffusées aux partenaires, y compris l'Etat, ainsi que les mesures correctrices proposées, les actions à mettre en œuvre et personnes identifiées pour la mise en œuvre.]

Seules les disponibilités critiques seront mentionnées : **tension, rupture de stock, sur stock en précisant le risque de péremption.**

c. Résultats de l'accessibilité au niveau périphérique

[Cette partie a pour objectif de présenter les données de disponibilité en région et l'analyse qui en est faite.

Analyser alors les risques d'interruption de traitement, le nombre de patients sous traitement qui risqueraient de devoir suspendre leur traitement].

VI. AUTRES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES QUESTIONS GAS

GAS : Gestion des Achats et des Stocks

[Cette partie part du principe que la note sert également à communiquer l'état d'avancement des activités en lien avec les problématiques de la chaîne d'approvisionnement : distribution, contrôle qualité, gestion des Produits pharmaceutiques inutilisables (PPI), gestion des données logistiques, pharmacovigilance, ...]

a. Distribution des produits dans les régions

[Point sur les expéditions, analyse et discussion du respect des calendriers, de la complétude des commandes].

VII. RECOMMANDATIONS ET FEUILLE DE ROUTE

[Préciser les actions prises ou recommandées par rapport aux différents risques possibles : (i) Si risque de rupture : quelles décisions, quelles actions..., (ii) Si risque de surstock et périmés..., (iii) Si risque de retard dans le déroulement des processus d'approvisionnement...]

VIII. ANNEXES

[Lister les annexes souhaitées, notamment :

- le tableau de bord des états de stock des comités techniques
- la feuille de route du suivi des recommandations

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

9. Feuille de route de suivi des recommandations (Comités Techniques - CNCAM)



MINSITERE DE LA SANTE
ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline-Travail

FEUILLE DE ROUTE DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS (Comités techniques/CNCAM)

Problèmes relevés	Diligences	Responsable	Délai	Etat de réalisation	Observations
A. ANALYSE DE LA PRESENTATION DE LA SITUATION DES APPROVISIONNEMENTS ET DES STOCKS					
B. AUTRES ACTIVITES ET DIFFICULTES EN LIEN AVEC LES QUESTIONS DE GAS					

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	<u>Code</u> : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	<u>Version</u> : 01/2018 <u>Révision</u> :

10. Tableau de suivi et de gestion des risques (CNCAM)



MINSITERE DE LA SANTE ET DE
L'HYGIENE PUBLIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline-Travail

TABLEAU DE SUIVI ET DE GESTION DES RISQUES (CNCAM)

Période de rapportage :
Date de rapportage :

N°	Région sanitaire	District sanitaire	Etablissement sanitaire	Date de réception de l'alerte	Désignation du produit (DCI, dosage, forme,..)	Quantité	Types * de risque	Causes identifiées	Actions prises par le site	Date de résolution du risque	Actions préventives /correctrices recommandées
Programme											
Programme											

* Types de risque : Tendus, Rupture, surstock, Péremption

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

11. Rapport mensuel de suivi et de gestion des risques (CNCAM)



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET
DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

RAPPORT MENSUEL DE SUIVI ET DE GESTION DES RISQUES SUR LES APPROVISIONNEMENTS (CNCAM)

Date de rédaction du rapport :

I. CONTEXTE

[Décrire succinctement la situation prévalant concernant les approvisionnements, notamment les **difficultés rencontrées**].

II. INDICATEURS DE SUIVI ET DE GESTION DES ALERTES

a. Nombre d'alertes notifiées au niveau régional et central

[Ressortir le nombre d'alertes notifiés par région, par district, par type d'établissement sanitaire]

[Ressortir le nombre d'alertes notifiés par programme]

b. Types d'alertes notifiés

[Préciser le type d'alertes notifiées par pourcentage : % d'alertes sur des ruptures, % d'alertes sur les tensions de stock, % d'alertes sur les sus stockages, % d'alertes sur les risques de péremptions]

c. Pourcentage d'alertes traitées par niveau de la pyramide sanitaire

[Ressortir le pourcentage d'alertes traitées par les régions, par les districts, par type de structure sanitaire, par le secrétariat de la CNCAM-CI, par les comités techniques]

d. Pourcentage d'alertes non traitées

[Ressortir le pourcentage d'alertes non traitées par les régions, par les districts, le pourcentage d'alertes reversées au secrétariat de la CNCAM-CI, le pourcentage d'alertes non traitées reversées aux comités techniques).

e. Pourcentage d'alertes résolues

[Ressortir le pourcentage d'alertes résolues].

f. Classes thérapeutiques et types de programmes touchés par les alertes

[Préciser les classes thérapeutiques et types de programmes touchés par les alertes]

g. Principales causes des alertes notifiées

[Préciser les principales causes des alertes notifiées]

III. RECOMMANDATIONS

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	<u>Code</u> : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	<u>Version</u> : 01/2018 <u>Révision</u> :

V. OUTILS DE GESTION DES ALERTES DE LA PLATEFORME DES RESEAUX ET FAITIERS (Annexe 10)

1. Note des ruptures et des levées de rupture de la plateforme communautaire



MINSITERE DE LA SANTE ET DE
L'HYGIENE PUBLIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline-Travail

NOTE DES RUPTURES ET DES LEVEES DE RUPTURE DE LA PLATEFORME DES RESEAUX ET FAITIERE (COMMUNAUTAIRE)

Région sanitaire :

District sanitaire :

Etablissement :

Date :

N°	Code Produit	DESIGNATION (DCI, forme, dosage)	PROGRAMME	DATE DE DEBUT DE RUPTURE	OBSERVATIONS (actions correctrices)	DATE DE LEVEE DE RUPTURE

CONSEILLER COMMUNAUTAIRE LOCAL

RESPONSABLE DE LA STRUCTURE

DELEGUE REGIONAL

DIRECTEUR REGIONAL

Pour les modalités de remplissage, voir l'Annexe 10 : Aide-mémoire de remplissage de la note de synthèses des ruptures et des levées de rupture (communautaire)

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

ANNEXES

Annexe 1 : Guide pour la lecture des procédures du SAP

Annexe 2 : Aide-mémoire du logigramme de la procédure nationale de gestion des alertes de la plateforme des réseaux et faîtière (communautaire)

Annexe 3 : Définition des termes en logistique pharmaceutique

Annexe 4 : Aide-mémoire de remplissage du tableau de bord des ESPC

Annexe 5 : Aide-mémoire de remplissage du tableau de bord des HG, DDSHP1, CHR, CHU et INS

Annexe 6 : Aide-mémoire de remplissage de l'outil de diagnostic des ruptures ou surstocks

Annexe 7 : Aide-mémoire de remplissage de la note de Synthèse des risques sur les approvisionnements

Annexe 8 : Aide-mémoire de remplissage du tableau de suivi et de gestion des risques (Directions régionales/Directions départementales)

Annexe 9 : Aide-mémoire de remplissage de la note de retro information des risques sur les approvisionnements

Annexe 10 : Aide-mémoire de remplissage de la note de synthèses des ruptures et des levées de rupture (communautaire)

Annexe 11 : Liste Nominative des représentants des structures et services ayant participé à l'élaboration et à la validation du manuel SAP

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	<u>Code</u> : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	<u>Version</u> : 01/2018 <u>Révision</u> :

Annexe 1 : Guide pour la lecture des procédures du SAP

	Processus de gestion du Système d'Alerte Précoce (SAP)	<u>Code</u> : MP-SAP/011-CI
	Aide-mémoire pour la lecture des procédures du système D'alerte Précoce (SAP) de prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	<u>Version</u> : 01/2018 <u>Révision</u> :

I. OBJET

La présente procédure a pour objet de définir la méthodologie de lecture des différents logigrammes du SAP.

II. DOMAINE D'APPLICATION

Cette procédure s'applique à tous les logigrammes élaborés dans le cadre du SAP.

III. LES RESPONSABLES

Toute personne chargée de mettre en application et/ou de coordonner les activités décrites dans les procédures du SAP (Par qui ?).

IV. DEFINITION

➤ Logigramme :

Un logigramme est un outil utilisé en qualité qui permet de visualiser de façon séquentielle et logique les actions à mener et les décisions à prendre pour atteindre un objectif défini. Il permet de décrire complètement une activité.

V. DIFFUSION

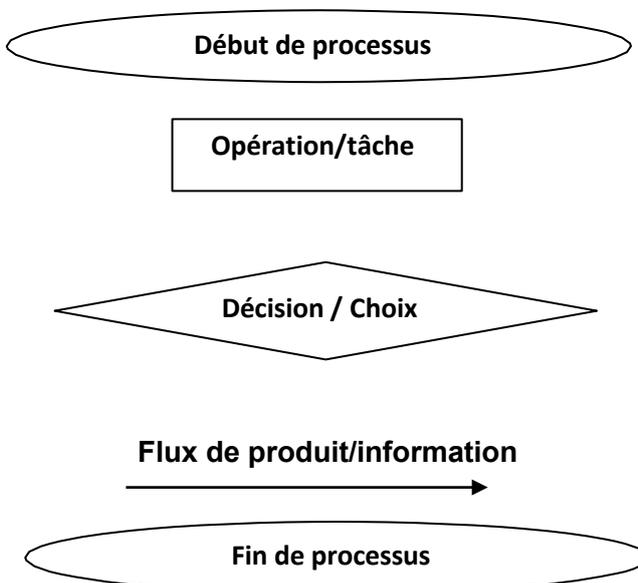
- Niveau central (gestionnaires et opérationnels) : DGS, DPML, DIIS, Nouvelle PSP-CI, Programmes nationaux de santé, EPN (CHU, INS), CNCAM,
- Niveau déconcentré (gestionnaires et opérationnels) : Directions Régionales et Départementales de la santé, CHR, HG, ESPC

Partenaires du Ministère de la santé (Bailleurs et PMO)

VI. PROCEDURE DE LECTURE

Chaque procédure est présentée de manière ordonnée avec des contenus de sections clairement définies pour en faciliter la manipulation.

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

	<i>Titre de la procédure :</i>		Code : MP-SAP/001-CI Version : 01/2018 Révision :
	Rédigé le : Par :	Vérifié le : Par :	Approuvé le: Par :
Pourquoi ?	Objectif de la procédure :		
Par qui ?	Personnes chargées de mettre en application la procédure		
Avec quoi ?	Quoi ?	Comment ?	A quel moment ?
Définit les outils utilisés pour mener les différentes tâches de l'activité		Définit la manière dont les différentes tâches sont réalisées	Indique le moment de réalisation de la tâche



Définit la tâche qui déclenche la mise en route du processus.



Représente une action à mener, une tâche à exécuter



Désigne un point où l'on se pose une question et la réponse à cette question (oui/non) dicte l'étape suivante



Indique la progression logique dans le processus



Définit la tâche qui indique la fin du processus

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

Annexe 2: Aide-mémoire du logigramme de la procédure nationale de gestion des alertes de la plateforme des réseaux et faïtières

Tâche	Lecture et mise en œuvre du logigramme de la plateforme des réseaux et Faïtières		
Effectuée par	Les conseillers communautaires, les délégués régionaux		
Objectifs	Décrire les actions à mener par la société civile conjointement avec MSHP afin de déceler les ruptures en médicaments et produits de santé stratégiques.		
Quand	En cas de rupture signifiée par un patient quel que soit la structure		
Matériel	Note de synthèse des ruptures et des levées de ruptures de la plateforme, Stylo bleu		
Destinataire	Secrétariat de la CNCAM		
Etapes	Actions	Quand	Avec quoi et comment
1	La procédure est déclenchée par le patient qui se rend dans un établissement sanitaire (ESPC, HG, CHR, CHU, INS) et qui n'est pas satisfait du service	Non délivrance de médicaments, Non réalisation des analyses biologiques, etc.	
2	Le patient porte l'information de la rupture au conseiller communautaire local de l'établissement sanitaire	Dès que la rupture lui est notifiée	Physiquement
3	Avec le patient, le CCL se rend à la pharmacie de l'établissement sanitaire, vérifier l'information notifié	Immédiatement	Avec sa fiche « Note de synthèse des ruptures et levées de ruptures de la plateforme », son stylo bleu
4	4-1 Si non, il n'y a pas de rupture, le patient reçoit son service	Immédiatement	
	4-1 Si oui, la rupture est confirmée, le gestionnaire renseigne la note de synthèse des ruptures et levée de rupture du CCL et tous les deux, emmargent cette note de synthèse	Immédiatement	note de synthèse
5	Le CCL informe le délégué Régional,	Immédiatement	Téléphone suivi du transfert de la copie de la note de synthèse de rupture et levée de rupture signée et contre signée par courriel / transport motorisé
6	Le délégué régional vérifie l'information de rupture auprès du gestionnaire ou du pharmacien de la structure concernée et, apprécie le délai d'approvisionnement indiqué dans la note de retro-information reçu par le gestionnaire de la pharmacie lors du déclenchement de la procédure du SAP de son niveau	Immédiatement	Par téléphone
7	7-1 Si le délai d'approvisionnement prévu est inférieur à 48H aucune alerte n'est transmise au coordonnateur		

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

	7-1	Si le délai d'approvisionnement prévu est supérieur à 48H, le délégué régional approche le pharmacien de région pour s'enquérir de l'état d'avancement du SAP, et trouver des solutions à la rupture constatée.		
8		Si aucune solution n'a pu être trouvée, le délégué régional informe le Coordonnateur	Immédiatement	Par téléphone et/ou physiquement suivi, du transfert d'une copie de la note de synthèse des ruptures et levée de rupture signée par le CCL, contre signée par le gestionnaire, le pharmacien de région et le délégué régional en charge du dossier
9		Le coordonnateur informe le secrétariat de la CNCAM	Immédiatement	Par téléphone et/ou physiquement suivi, du transfert d'une copie de la note de synthèse des ruptures et levée de rupture signée par le CCL, contre signée par le gestionnaire, le délégué régional et le coordonnateur
10		Le secrétariat de la CNCAM déclenche sa procédure d'alerte	Immédiatement	Voir procédure d'alerte du secrétariat de la CNCAM
11-	11-1	Au terme de la procédure, si la rupture est levée, la pharmacie de l'établissement concerné est approvisionnée, le patient reçoit le service demandé et la retro-information est faite aux CCL et délégué régional ayant eu à charge ce dossier	Voir délais de la procédure d'alerte du secrétariat de la CNCAM	A partir de la note de synthèse des ruptures et levée de rupture de la plateforme
	11-2	Si non, le secrétariat de la CNCAM informe le comité technique concerné par le produit en rupture et la CNCAM pour une résolution au niveau central de la rupture avec retro-information au coordonnateur	Voir procédures d'alerte du comité technique et de la CNCAM	Retro information à partir de la note de synthèse des ruptures et levée de ruptures

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

Annexe 3 : Définition des termes en logistique pharmaceutique

1. Système de contrôle d'inventaire MAX-MIN

C'est un système qui permet : (i) de déterminer la quantité de stock à commander ou à livrer ; (ii) de déterminer quand les stocks devront être commandés ou livrés ; (iii) de maintenir un niveau de stock approprié pour tous les produits, en évitant les ruptures et les sur-stockages.

2. Période de Revue

C'est l'intervalle entre 2 commandes

3. Délai de livraison ou temps d'attente

L'intervalle de temps entre le moment où la commande est passée et celui où les produits sont disponibles et utilisables

4. Stock maximum (SMax)

Le niveau d'approvisionnement au-dessus duquel les niveaux de stock ne devraient pas grimper dans des conditions normales. Les commandes de stock routinières devraient ramener le stock disponible à ce niveau.

5. Stock minimum (SMin)

Le niveau en dessous duquel les stocks disponibles ne devraient pas descendre avant qu'une nouvelle commande soit effectuée

6. Stock de sécurité (SS)

C'est le stock tampon pour faire face aux incertitudes (retard de livraison, augmentation imprévue de la consommation, etc.)

7. Point de Commande D'Urgence (PCU)

Le niveau de stock auquel on doit passer une commande d'urgence pour éviter une rupture de stock avant la prochaine livraison régulière.

8. Transfert de produits :

C'est l'action de transférer une quantité de produits d'un site à un autre ; cette activité est retracée dans le bordereau de livraison et de transfert. Les produits transférés ne sont pas remboursés.

9. Prêt de produits :

Les produits sont prêtés à un autre site et concernent généralement des produits recouvrables, donc sont remboursables.

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

Annexe 4: Aide-mémoire de remplissage du tableau de bord des ESPC

Tâche :	Remplir le tableau de bord des stocks		
Effectuée par :	Le gestionnaire de la pharmacie de l'ESPC		
Objectifs :	1. Rendre compte de l'utilisation des stocks reçus 2. Rendre compte du stock disponible et utilisable 3. Rendre compte du nombre de jour de rupture 4. Détecter les risques pouvant survenir sur le stock		
Quand :	A la fin de chaque mois ou en cas de consommation anormale		
Matériel :	Fiche de stock, stylo bleu, calculatrice		
Note :	Ce document devra être rempli pour chaque programme et être archivé		
	il devra être disponible au plus tard le 01 de chaque mois ou chaque fois que l'on constate une consommation anormale		
Étapes	Actions	Notes	Exemples
1	Région sanitaire : inscrire le nom de la région sanitaire à laquelle appartient l'établissement sanitaire		Haut Sassandra
2	District sanitaire : Inscrire le nom du district sanitaire de l'établissement sanitaire		Daloa
3	Etablissement sanitaire : inscrire le nom de l'établissement sanitaire		CSU de Gonaté
4	Période de rapportage : Inscrire le mois couvert par les données	Mois aaaa	Mars 2017
5	Date de rapportage : inscrire la date de remplissage du tableau de bord	jj/mm/aaaa	30/03/2017
6	Programme : inscrire le nom du programme rattaché aux produits		PNSME
7	Code Produit : inscrire le code du médicament fourni par le district sur le bordereau de livraison		AS27133
8	Désignation : inscrire le nom du produit, le dosage et la forme galénique du produit	Utiliser la dénomination commune internationale	Médroxyprogestérone 150 MG Amp INJ
9	Unité de comptage : préciser l'unité de comptage		Amp, Gélule, Test

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

10	Nombre de jour de rupture : inscrire le nombre de jour durant lequel le médicament n'a pas été disponible dans le mois	Les jours fériés et les autres jours de repos doivent être comptés également. Cette information est obtenue à partir de la fiche de stock. Ce nombre ne doit pas excéder 30/31 jours	5
11	Pertes : inscrire le nombre total de produit perdu dans le mois	Inscrire ce nombre en unité de comptage	6
12	Consommations mensuelles : inscrire pour les trois derniers mois la quantité de produit dispensée aux patients	M-1: mois du rapport, M-2: mois précédent le mois du rapport, M-3: mois avant le mois précédent	
13	CMM : calculer la consommation moyenne mensuelle	Tenir compte des 3 derniers mois	
14	SDU : inscrire la quantité de produit disponible et utilisable au dernier jour du mois dans l'établissement sanitaire	Il est obtenu à partir de l'inventaire	
15	MSD : calculer et inscrire le nombre de mois de stock disponible pour chaque produit		2,3
16	Observations : inscrire le résultat de l'évaluation de stock avec le MSD		Bien stocké

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

Annexe 5 : Aide-mémoire de remplissage du tableau de bord des HG, DDS, CHR, CHU et INS

Tâche :	Remplir le tableau de bord des stocks		
Effectuée par :	Les gestionnaires de la pharmacie		
Objectifs :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rendre compte de l'utilisation des stocks reçus 2. Rendre compte du stock disponible et utilisable 3. Rendre compte du nombre de jour de rupture 4. Détecter les risques pouvant survenir sur le stock 		
Quand :	A la fin de chaque mois ou en cas de consommation anormale		
Matériel :	Fiche de stock, stylo bleu, rapport e-SIGL, calculatrice		
Note :	Ce document devra être rempli pour chaque programme et être archivé		
	Il devra être disponible au plus tard le 02 de chaque mois pour les HG/CHR/CHU et le 07 pour les districts		
Etapas	Actions	Notes	Exemples
1	Région sanitaire : inscrire le nom de la région sanitaire à laquelle appartient l'établissement sanitaire		Haut Sassandra
2	District sanitaire : Inscrire le nom du district sanitaire de l'établissement sanitaire		Daloa
3	Etablissement sanitaire : inscrire le nom de l'établissement sanitaire		CHR de Daloa
4	Période de rapportage : Inscrire le mois couvert par les données	Mois aaaa	Mars-2017
5	Date de rapportage : inscrire la date de remplissage du tableau de bord	jj/mm/aaaa	30/03/17
6	Programme : inscrire le nom du programme rattaché aux produits		PNSME
7	Code Produit : inscrire le code du médicament		AS27133
8	Désignation : inscrire le nom du produit, le dosage et la forme galénique du produit	Utiliser la dénomination commune internationale	Médroxyprogestérone 150 MG Amp INJ
9	Unité de comptage : préciser l'unité de comptage		Amp, Gélule, Test
10	Nombre de jour de rupture : inscrire le nombre de jour durant lequel le médicament n'a pas été disponible dans le mois	Les jours fériés et autres jours de repos doivent être comptés également. Cette information est obtenue de la fiche de stock. Ce nombre ne doit pas excéder 30/31 jours	5
11	Pertes : inscrire le nombre total de produit perdu dans le mois	Inscrire ce nombre en unité de comptage	6

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

12	Consommations mensuelles : inscrire pour les six derniers mois la quantité de produit dispensée aux patients		
13	CMM : calculer la consommation moyenne mensuelle	Tenir compte des 6 derniers mois	
14	SDU : inscrire la quantité de produit disponible et utilisable au dernier jour du mois dans l'établissement sanitaire	Il est obtenu à partir de l'inventaire. Tenir compte de tous les stocks des dépôts annexes (CHU/CHR) et du stock des ESPC (District)	
15	MSD : calculer et inscrire le nombre de mois de stock disponible pour chaque produit		2,3
16	Statut du stock : indiquer le statut du stock obtenu de l'évaluation avec le MSD		Bien stocké
17	Quantité en commande : inscrire la quantité du produit en cours de commande		
18	Date de livraison : inscrire la date de livraison prévue pour la commande en cours		
19	MSD virtuel : inscrire le MSD obtenu en tenant compte de la quantité de produit à réceptionner		
20	Date de première péremption : inscrire la date de péremption du produit qui périclite en première position		
21	Quantité à risque de péremption en MSD : inscrire la quantité de produits qui ne pourra être écoulee avant la date de péremption	Cette quantité doit être exprimée en mois de stock disponible	
22	Commentaires : inscrire toutes les informations jugées pertinentes et surtout les mesures correctrices prises		

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

Annexe 6 : Aide-mémoire de remplissage de l'outil de diagnostic des causes du risque de rupture, surstock et péremption

Tache :	Renseigner le formulaire d'analyse des causes profondes des ruptures ou des surstocks		
Effectué par :	Le gestionnaire de stock		
Objectif :	Comprendre les causes profondes des ruptures ou des surstocks et apporter une assistance technique		
Quand :	Dès que l'on constate une rupture ou un surstock		
Matériel :	Version électronique : ordinateur fonctionnel / version physique : formulaire, stylo à bille bleu, stylo à bille rouge		
Note :	Utiliser les rapports commandes mensuels pour faire les analyses.		
Etapas	Actions	Note	Exemple
1	Date :	Renseigner la date du constat de la rupture ou du surstock.	05/10/2017
2	Nom du site concerné	Inscrire le nom du site concerné	CHR Daloa
3	Produit concerne (Nom, numéro de lot et date péremption)	Inscrire la désignation du produit, le numéro de lot et la date de péremption.	TDF/3TC/EFV 300 mg /300 mg / 600 mg comprimé. Numéro de lot : CX00234. Date de péremption : 01/10/2019
4	Cause de l'analyse	Inscrire la cause qui demande l'analyse	Exemple 1 : atteinte du PCU



			Exemple 2 : surstock
5	Hypothèses à explorer	*Identifier le ou les causes de la rupture ou du surstock parmi les hypothèses (1), (2), (3), (4) et (5) en colonne F de l'onglet OUTIL.	Colonne F : (3) les Taux satisfaction faible des trois derniers mois ont induit une rupture de stock
		*Approfondissez les pistes analysées dans la colonne G. Calculez les taux de satisfaction afin de déterminer l'impact de la satisfaction sur les niveaux de stock et répondre par OUI ou NON	Colonne G : Taux de satisfaction M-3= 25% Taux de satisfaction M-2= 0% Taux de satisfaction M-1= 18% Faible taux de satisfaction ? OUI
6	Actions menées	* Décrire l'action menée (assistance technique) pour corriger le problème ayant entraîné la rupture ou le surstock. * Inscrire RAS, si non applicable	* Transfert de stock ou commande urgente lancée.....
7	Le formulaire est correctement renseigné si tous les items sont renseignés, si une ou des causes de la rupture ou du surstock sont identifiées et si l'assistance technique pour corriger le ou les problèmes constatés est menée.		

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

Annexe 7 : Aide-mémoire de remplissage de la note de synthèse des risques sur les approvisionnements

Tâche :	Remplir la note de synthèse des risques sur les approvisionnements		
Effectuée par :	Les gestionnaires de la pharmacie		
Objectifs :	1. Informer sur les risques survenus au niveau des stocks 2. Donner les informations sur les actions déjà prises 3. Rechercher d'autres solutions		
Quand :	A chaque fois que survient le risque sur le stock des médicaments		
Matériel :	Tableau de bord, rapport mensuel/rapport e-SIGL, formulaire d'analyse des ruptures et surstock, stylo bleu		
Note :	Ce document devra être validé par le gestionnaire et le responsable de la structure avant d'être transmis au niveau hiérarchique		
Destinataires	DDSHP2 pour ESPC et HG DRSHP pour DDSHP1 et CHR Secrétariat de la CNCAM pour CHU/INS		
Etapes	Actions	Notes	Exemples
1	Région sanitaire : inscrire le nom de la région sanitaire à laquelle appartient l'établissement sanitaire		Haut Sassandra
2	District sanitaire : Inscrire le nom du district sanitaire de l'établissement sanitaire		Daloa
3	Etablissement sanitaire : inscrire le nom de l'établissement sanitaire		CHR de Daloa
4	Date : inscrire la date à laquelle le document a été rempli	jj/mm/aaaa	30/03/2017
5	Code Produit : inscrire le code du produit		AS27133
6	Désignation : inscrire le nom du produit, le dosage et la forme galénique du produit	Utiliser la dénomination commune internationale	Médroxyprogestérone 150 MG Amp INJ
7	Programme : indiquer le Programme auquel est rattaché le produit		PNSME
8	Risque : cocher le type de risque survenu sur le produit (rupture, surstock, risque de péremption)		

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

9	SDU : inscrire la quantité de produit disponible et utilisable au dernier jour du mois dans l'établissement sanitaire	Tenir compte du stock des annexes (CHU/CHR), ESPC (district)	
10	MSD : calculer et inscrire le nombre de mois de stock disponible pour le produit		
11	Quantité en commande : inscrire la quantité du produit en cours de commande	Voir le rapport mensuel pour les ESPC, le rapport e-SIGL pour les clients directs de la NPSP	
12	Besoins : inscrire la quantité de produit sollicité pour lever le risque de rupture	En unité de comptage	
13	Quantité à risque de péremption : inscrire la quantité de produit qui ne pourra être écoulee avant la date de péremption	Tenir compte des niveaux de stock défini pour chaque structure	
14	N° de Lot : inscrire le numéro de Lot figurant sur le produit	Voir la Fiche de stock	
15	Observations : inscrire toutes les informations jugées pertinentes et surtout les mesures correctrices prises		

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

Annexe 8 : Aide-mémoire de remplissage du tableau de suivi et de gestion des risques
(DDSHP2/DRSHP)

Tâche :	Remplir le tableau de suivi et de gestion des risques		
Effectuée par:	Les gestionnaires des directions départementales/régionales		
Objectifs :			
	1. Faire la synthèse des alertes survenues dans l'aire du district ou de la région		
	2. Transmettre l'information sur les alertes de son aire sanitaire		
Quand :	48 heures après la réception des alertes de son aire sanitaire		
Matériel :	Note de synthèse des ESPC, HG, DDSHP, Tableau de suivi, stylo bleu		
Note :	Ce document devra être validé par le responsable de la structure ou son intérimaire avant sa transmission		
Destinataires	DRSHP pour les DDSHP Secrétariat de la CNCAM pour DRSHP, CHU/INS		
Etapes	Actions	Notes	Exemples
1	Période de rapportage : Inscrire le mois couvert par les données	Mois année	Mars-17
2	Date : inscrire la date à laquelle le document a été rempli	jj/mm/aaaa	30/03/2017
3	Région sanitaire : inscrire le nom de la région sanitaire		
4	District sanitaire : inscrire le nom des districts sanitaires ayant signalés des alertes	jj/mm/aaaa	30/03/17
5	Etablissement sanitaire : inscrire le nom des établissements sanitaires ayant signalés des alertes		
6	Date de réception de l'alerte : inscrire la date à laquelle l'alerte a été réceptionnée	jj/mm/aaaa	
7	Désignation : inscrire le nom du produit, le dosage et la forme galénique du produit	Utiliser la dénomination commune internationale	Médorxyprogestérone 150 MG Amp INJ

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	<u>Code</u> : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	<u>Version</u> : 01/2018 <u>Révision</u> :

8	Programme : indiquer le programme auquel est rattaché le produit		PNSME
9	Type de l'alerte : inscrire le type de l'alerte sur le produit (rupture, surstock, risque de péremption)		
10	Quantité : indiquer la quantité à recevoir ou à transférer pour corriger l'alerte		
11	Causes identifiées : indiquer les causes pertinentes responsables de l'alerte identifiées par les structures		
12	Actions prises par le site : indiquer les actions pertinentes mises en œuvre par le site pour corriger l'alerte		
13	Date de résolution du risque : inscrire la date de réception du produit pour les ruptures ou la date de transfert pour les surstocks		
14	Actions préventives/correctrices recommandées : lister les recommandations à exécuter au niveau du site ayant signalé l'alerte		
15	N° de Lot : inscrire le numéro de Lot figurant sur le produit	Voir la Fiche de stock	

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

Annexe 9 : Aide-mémoire de remplissage de la note de retro information des risques sur les approvisionnements

Tâche :	Remplir la note de retro information des risques sur les approvisionnements		
Effectuée par :	Les gestionnaires de la pharmacie de district ou de la région		
Objectifs :	1. Donner l'information sur les actions correctrices entreprises au niveau du district/ de la région		
	2. Faire des recommandations aux structures ayant transmises les alertes		
Quand :	Dans les 72 heures suivant la réception de la note de synthèse des risques sur les approvisionnements		
Destinataires	Structures qui transmettent des alertes (ESPC, HG, DDS1, CHR)		
Matériel :	Note de synthèse, Tableau de suivi, stylo bleu		
Note :	Ce document devra être validé par le gestionnaire et le responsable de la structure ou son intérimaire avant sa transmission		
Etapes	Actions	Notes	Exemples
1	Région sanitaire : inscrire le nom de la région sanitaire à laquelle appartient l'établissement sanitaire		Hautassandra
2	District sanitaire : Inscrire le nom du district sanitaire de l'établissement sanitaire		Daloa
3	Etablissement sanitaire : inscrire le nom de l'établissement sanitaire		CHR de Daloa
4	Date : inscrire la date à laquelle le document a été rempli	jj/mm/aaaa	30/03/2017
5	Code Produit : inscrire le code du produit		AS27133
6	Désignation : inscrire le nom du produit, le dosage et la forme galénique du produit	Utiliser la dénomination commune internationale	Médroxyprogestérone 150 MG Amp INJ
7	Alerte : cocher le type d'alerte survenu sur le produit (risque de rupture, surstock, risque de péremption)		
8	Actions menées : lister les actions pertinentes menées pour corriger l'alerte		
9	Recommandations : indiquer les recommandations pertinentes pour éviter que cette alerte se répète.	Préciser les responsables et le délai	

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

Annexe 10 : Aide-mémoire de remplissage de la note de synthèse des ruptures et de levées de rupture (Réseau communautaire)

Tâche :	Remplir la note de synthèse des ruptures et de levées des ruptures		
Effectuée par	Les gestionnaires en présence du conseiller communautaire		
Objectifs :			
	1. Enregistrer les alertes survenues dans la structure sanitaire		
	2. Faire l'état des lieux des actions déjà entreprises ou à entreprendre		
	3. Transmettre l'information sur les alertes		
Quand :	Dès que le conseiller communautaire est informé de l'alerte par un patient		
Matériel :	Note de synthèse, Tableau de suivi, stylo bleu		
Note :	Ce document devra être validé par le responsable de la structure et le conseiller communautaire avant sa transmission (5 jours après la prise de connaissance de l'alerte)		
Etapas	Actions	Notes	Exemples
1	Région sanitaire : inscrire le nom de la région sanitaire à laquelle appartient l'établissement sanitaire		Haut Sassandra
2	District sanitaire : Inscrire le nom du district sanitaire de l'établissement sanitaire		Daloa
3	Etablissement sanitaire : inscrire le nom de l'établissement sanitaire		CHR de Daloa
4	Date : inscrire la date à laquelle le document a été rempli	jj/mm/aaaa	30/03/2017
5	Code Produit : inscrire le code du produit		AS27133
6	Désignation : inscrire le nom du produit, le dosage et la forme galénique du produit	Utiliser la dénomination commune internationale	Médorxyprogestérone 150 MG Amp INJ
7	Programme : indiquer le programme auquel est rattaché le produit		PNSME
8	Date de début de rupture : indiquer la date à partir de laquelle le produit est tombé en rupture dans la formation sanitaire	jj/mm/aaaa	
9	Observations : indiquer les actions correctrices pertinentes entreprises pour obtenir le produit		
10	Date de levée de la rupture : indiquer la date à laquelle le produit est rentré dans le stock de la formation sanitaire après l'épisode de rupture	jj/mm/aaaa	

	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Code : MP-SAP/001-CI
	Manuel de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements : prévention des ruptures, des surstocks et des péremptions en médicaments essentiels et autres produits de santé stratégiques	Version : 01/2018 Révision :

Annexe 11 : Liste Nominative des représentants des structures et services ayant participé à l'élaboration et à la validation du manuel SAP

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	STRUCTURES
1	YAYO SAGOU OLIVIER	Pharmacien/Attaché de Recherche/Directeur Coordonnateur	PNDAP/INSP
2	HODJO DANIELLE	Directeur Coordonnateur Adjointe	PNDAP
3	COULIBALY Epse N'DA ALICE	Pharmacien	PNDAP
4	JOLISSAINT OBRE SERY MARCEL	Pharmacien	PNDAP
5	ATTOUNGBRE APPOLINE	Secrétariat	PNDAP
6	COULIBALY Z.T. STEPHANIE Epse AMANY	Pharmacien	CNCAM/PNDAP
7	ADOU MARIE APPOLLINE Epse KOUAME	Médecin	CNCAM/PNDAP
8	BROU KOUAME OMER	Ide logisticien	CNCAM/PNDAP
9	DAGNOKO SAKO SALIMATA	Pharmacien	PNDAP
10	AGUIA GAUDENS LANDRY	Médecin	CNCAM/PNDAP
11	DJOROU KOUAME FULGENCE	Pharmacien	PNDAP
12	SOULEYMANE LASSINA DIAKITE	PGP	CNCAM/PNDAP
13	AKA N'GUESSAN AIME ROLAND	Assistant Administratif	PNDAP
14	KANGA KOFFI STEPHANE	Logisticien	PNDAP
15	N'GUESSAN NATHANAEL AMOS	Logisticien	PNDAP
16	YAO KOUASSI FRANCIS	Pharmacien	DPML
17	AHIMON FLAURIA Epse YOHOUE	Pharmacien	DIIS
18	SORO LOZANI	Technicien Supérieur de Santé	DIIS
19	N'CHOT VALERIE	Pharmacien	DSC
20	SASSOU MENSAH BORIS	Logisticien	NPSP
21	GNAMBA BEUGRE ANGE	Coordonnateur INHP	INHP
22	ANGNES NOELLE	Logicienne santé	INHP
23	NOUHO ARMELLE JOELLE	Pharmacien	PNLS
24	ADJOBI JUNIOR	Pharmacien	PNLP
25	TCHERO SERI MICHELE d'Avilla	Pharmacien	PNLT
26	MORO N'DAH LUCIE	Pharmacien	PNLT
27	ADJE AKISSI CHRISTELLE	Gestionnaire de données	PNSME
28	KAMAGATE MANZARA	Pharmacien	PNLHV
29	EHILE EHOUAN STEPHANE-JOEL	Pharmacien	CHU COCODY
30	KOUDOU ROMEO ELVIS	Pharmacien	CHR AGBOVILLE
31	LEKEHI MICHAEL FRANCK	Pharmacien	CHR GUIGLO
32	GOSSE LOPEZ	Pharmacien	DRSHP BELIER
33	KOUAKOU KOUADIO SYLVAIN	Pharmacien	DRSHP TONKPI
34	TOWA GHISLAIN STEPHANE	Pharmacien	DS JACQUEVILLE
35	DEDE DAGO SERGES LANDRY	Pharmacien	HG ISSIA
36	AHOUSSOU EVERALI	Pharmacien	HG YOPOUGON ATTIE
37	ADINGRA PAULE NADINE	Infirmière	CSU KRINDJABO
38	YAO AMENAN IRENE	Secrétaire permanente	PLATEFORME DES RESEAUX ET FAITIERS
39	SEVEDE Epse EHOURA MARIAM	DCF Chargé d'étude	DCF/C2D
40	ROCHIGNEUX CHRISTOPHE	Pharmacien	EXPERTISE FRANCE
41	KANHON SERGES	GAS/GFP	IHSC-TA/USAID
42	KOUDOUGNON NOEL	Coordonnateur Bureaux satellites	ISCH-TA/USAID
43	EMIEME ARLETTE	Consultant- Qualificienne	
44	ZILLE CYRILLE ROMAIN	Consultant- Pharmacien	